

Transcription : Yves Pauwels

La joyeuse et magnifique entrée  
de Monseigneur François,  
fils de France, et frère unique du Roi,  
par la grâce de Dieu duc de Brabant, d'Anjou, Alençon, Berry, etc.  
en sa très renommée ville d'Anvers.

À ANVERS,  
De l'imprimerie de Christophe Pantin.  
1582.

[n. f.]  
f. \* 2

PREFACE.

Il y a eu par ci-devant ès plus grands Empires, Monarchies et Républiques des étranges et admirables changements, qui sont advenus par le juste jugement de Dieu sur les hommes pour des fautes horribles et énormes ; et comme Dieu a fait tels jugements pour manifester sa justice, qui sait abattre l'orgueil des plus grands qui abusent de leur autorité, aussi il les a proposés pour exemple à ceux qui suivraient par après, ès mains desquels il mettrait les sceptres pour régir les peuples, afin qu'ils entendissent, ainsi qu'il se disent régner par sa grâce, aussi qu'ils sont ses lieutenants et ministres de sa justice en terre, et par ce moyen n'abusent de cette souveraine autorité et presque divine dont il les avait honorés. Aussi (ce qui n'est pas advenu sans la providence de Dieu) se sont toujours trouvés des hommes doctes et rares esprits qui ont transmis à la postérité la mémoire de tels changements pour leur servir d'exemple, laissant par écrit les causes de tels accidents avec leurs effets et divers événements, afin quand semblables révolutions adviendraient, que les hommes pussent être préparés pour prendre conseil le plus salutaire, ou pour le moins, le moins dommageable pour leur pays et pour leurs personnes privées. Thucydide Athénien prince de l'histoire témoigne avoir entrepris de décrire la guerre civile d'entre les Grecs appelée Péloponnésiaque, laquelle a été pleine de divers changements, pour servir d'exemple à ceux qui viendraient après lui, quand ils se trouveraient en guerre de semblable nature. Et à la vérité les hommes sages et qui ont examiné prudemment les causes des guerres civiles advenues, tant passées sont quelques siècles que de notre âge, ont trouvé beaucoup de choses conformes à la description de ladite guerre, soit ès causes et effets, difficultés de résoudre, différents esprits, empêchements à l'exécution, trahisons, perfidies, soupçons, médisances et calomnies contre gens de bien, et autre semblables accidents. Le semblable se peut aussi voir ès autres historiographes : car d'autant plus ils ont écrit proprement et fidèlement, d'autant plus ils ont fait connaître que le dire de l'Orateur était vrai, que l'Histoire est la maîtresse de vie. Or s'il y a jamais eu changement notable au monde, et qui soit digne d'être communiqué à la postérité, c'est celui qui est survenu en ces Pays-Bas. Car soit que nous regardions les qualités trop différentes des deux Princes qui sont en-

[f. \* 2v<sup>o</sup>]

trés premièrement en cette guerre, l'inégalité de leurs forces, les causes diverses qui les ont mus de venir aux armes de part et d'autre, les divers succès, les entreprises secrètes conduites sagement d'une part, et des l'autre par finesses, tromperies et méchancetés, les traités de paix et union faits, refaits et défaits, la diversité des partis que mêmes personnes ont suivis presque en même temps, et finalement le changement de Prince suivi d'une longue, mûre et prudente délibération, des traverses qui ont été données, et ce qui adviendra par ci-après, ces choses, dis-je, diligemment examinées, se trouvera qu'il y a eu par ci-devant peu de changements qui aient mieux mérité d'être mis en lumière que celui que nous avons devant nos yeux. Ce qui nous fait espérer que Dieu ne permettra point qu'un si bel exemple et si rare soit enseveli, ains qu'il suscitera personnage sage, docte et éloquent idoine pour le décrire et le représenter à la postérité. Cependant, comme c'est notre devoir d'aider celui qui entreprendra un si grand œuvre, si haut et si difficile, et comme un des points principaux et des plus signalés est échu à l'investiture du duché de Brabant en la personne de Monseigneur François, fils et frère unique de France, duc d'Anjou, et son entrée en la très renommée ville d'Anvers, pendant que la mémoire est encore récente, il nous a semblé être de notre devoir de le décrire au vrai, tant pour en informer les nations étrangères que pour servir de mémoires à celui qui fera part à la postérité de l'histoire entière et universelle du changement survenu en ces Pays. Cependant nous avons bien voulu avertir un chacun, combien que nous n'ayons aucune occasion de nous repentir de la réception faite à mon dit Seigneur, d'autant principalement qu'il lui a plu s'en contenter, toutefois que ladite ville d'Anvers n'a point eu plus de six jours de terme pour se préparer à l'entrée d'un si grand

Prince ; afin que tous entendent quelle a été l'affection du peuple qui en si peu de temps s'est si grandement préparé, et quelle eût été la magnificence de l'entrée, si par le temps elle eût pu répondre à la volonté et véhément désir de tous les habitants de ladite très renommée et très opulente ville d'Anvers.

p. 1

### Le partement d'Angleterre de Monseigneur le duc d'Anjou, et sa réception en Zélande.

La reine d'Angleterre et Monseigneur de duc d'Anjou, ayant entendu le rapport fait à sa Majesté et à son Altesse par le sieur des Pruneaux (qui avait été peu auparavant envoyé vers Monsieur le prince d'Orange par S. A., comme aussi il avait poursuivi le traité les années précédentes comme ambassadeur ordinaire) de la bonne volonté et longue attente en laquelle il avait trouvé Monsieur le prince d'Orange, étant venu en l'île de Walcheren avec grand nombre de gentilshommes députés des États et principales bonnes villes du Pays-Bas, pour y recevoir son Altesse et lui faire tous très humble service, ayant aussi oui l'ambassade des sieurs d'Ohain et Junius, envoyés desdits seigneurs des États vers son Altesse, déclarant lesdits seigneurs ambassadeurs l'extrême désir que tout le peuple avait de voir son Altesse, pour ratifier en présence mutuellement les contrats précédents, et la nécessité qu'il y avait que S. A. passât en diligence, confirmant ce que par plusieurs fois avait été remontré par le sieur du Mont S. Aldegonde, ambassadeur ordinaire à sa Majesté et à son Altesse, ces choses donc entendues, fut résolu par sa dite Majesté et Altesse le partement de mon dit Seigneur. Suivant quoi la reine ayant appelé Milord Howard, lui commanda (à raison de la maladie du Sieur comte de Lincoln, grand amiral d'Angleterre) de prendre la charge de vice-amiral, d'aller à Rochester pour y choisir les vaisseaux propres pour porter S. A. et sa suite, les faire équiper de gens de guerre, matelots et toutes sortes de munitions, tant de guerre que de vivres. Ce qui fut fait en telle diligence et célérité que les navires furent prêts de toutes choses en moins de huit jours, et sortirent de la rivière dudit Rochester et de la Tamise, et furent conduits aux Dunes près

p. 2

de la ville de Sandwich, où se devait faire l'embarquement. Et comme mon dit Seigneur était venu en Angleterre accompagné seulement de quelque peu de princes et seigneurs, ayant même son Altesse et lesdits princes et seigneurs laissé leur train en France, aucuns aussi desdits seigneurs retournés en France par le commandement de son Altesse et pour son service, la reine se résolut lui donner compagnie et suite convenable à sa grandeur, s'acheminant pour un si grand et si notable effet. Et pourtant commanda à Messieurs le comte de Leicester, grand écuyer d'Angleterre, Milord Hunsdon, gouverneur de Barwich, proche parent de sa Majesté, tous deux du Conseil privé, et Milord Howard, vice-amiral, tous chevaliers de l'ordre de la Jarretière, de l'accompagner et d'assembler le plus grand nombre qu'ils pourraient en si peu de temps de seigneurs et gentilshommes anglais pour honorer son Altesse. À quoi fut par lesdits seigneurs obéi fort promptement, s'étant joints à eux et les suivant Milords Willoughby, Windfore, Sheffield, Howard, Ardley fils second du duc de Norfolk, le seigneur de Sydney, neveu du dudit seigneur comte de Leicester, les trois fils dudit Milord de Hunsdon, à savoir messire George Carentue, Jean et Robert Carentue, le frère dudit seigneur de Howard, monsieur Guillaume Howard, les chevaliers Shurley, Parrat, Russel, Guillaume Devrey, George Boucer, et grand nombre d'autres gentilshommes, faisant la suite dudit seigneur comte environ cent gentilshommes et plus de trois cents serviteurs. Ledit seigneur de Hunsdon avait à sa suite cent cinquante tant gentilshommes qu'autres, et ledit seigneur Howard autant.

La reine se résolut d'accompagner son Altesse jusques sur le bord de la mer, et néanmoins commanda auxdits seigneurs de tenir sa place, accompagner son Altesse audit lieu, assister aux cérémonies, entrées et festins. Son Altesse au contraire la suppliait, et insistait que sa Majesté ne voulût bouger de Londres, tant pour les incommodités qu'elle recevrait au voyage que parce que son Altesse, voyant le temps beau et vent propice, désirait ne perdre aucune occasion de parfaire

ledit voyage en toute diligence. Ce qu'il ne put impétrer ; ains se mit la reine en chemin avec toute la cour le premier jour de février, et fit son premier logis à Rochester. Le lendemain se passa audit Rochester, sa Majesté faisant voir à S. A. tous ses grands vaisseaux qui

p. 3

sont audit lieu, dans la plupart desquels entra son Altesse avec les princes et seigneurs de sa suite, non sans grande admiration des seigneurs et gentilshommes français, qui confessaient bien que c'est à bon droit qu'on dit la reine d'Angleterre être la reine de la mer. Son Altesse aussi vit tous les équipages desdits navires prêts, et lui fut dit par sa Majesté tous ces vaisseaux et équipages être à son service toutes les fois qu'il les voudrait employer ; de quoi il remercia humblement sa Majesté, et après joué toute l'artillerie, se retirèrent pour ce jour audit Rochester.

Le troisième jour vinrent à Setimbourg, où dînèrent ensemble sa Majesté et son Altesse, étant la reine servie à la façon anglaise des plus grandes dames de la cour, et son Altesse à la française par les gentilshommes de sa suite. Lesquelles dames et gentilshommes dînèrent après ensemble. Son Altesse persévérait de supplier sa Majesté de ne point passer outre, lui remontrant le beaux temps qui se passait. Mais nonobstant ses prières, la reine passa outre jusques à Canterbury. Auquel lieu après avoir séjourné un jour, et ayant sa Majesté festoyé publiquement toute la noblesse française, se dit d'une part et d'autre l'adieu, non sans grands regrets et démonstrations de très grande amitié, principalement entre sa Majesté et S. A. Ce que aussi fut connu entre les seigneurs, gentilshommes d'une et d'autre nation, et pareillement des dames, ayant tous regret égal, après avoir conversé et vécu ensemble amiablement et fraternellement par l'espace de trois mois, sans aucun changement ni altération de leurs bonnes volontés. Mais l'honneur qui pressait S. A. lui fit adoucir ces regrets, et prendre son chemin avec lesdits princes et seigneurs tant d'une que d'autre nation.

Le sixième jour dudit mois son Altesse étant délibérée de s'embarquer, fut conseillée de coucher à Sandwich pour cette nuit, à raison que le vent s'était un peu changé. Mais aucuns gentilshommes anglais, à savoir le sieur Killegreve, le sieur Dyar et autres, pour éviter la presse à l'embarquement, ayant pris le chemin de Douvres, s'embarquèrent le même soir ; et se tenant à l'ancre, peu près minuit firent voile avec quelques autres vaisseaux. Le lendemain, septième, à neuf heures du matin, se fit l'embarquement de son Altesse en trois grands vaisseaux de guerre ; au plus grand, nommé *La Découverte*, s'embarqua

p. 4

son Altesse avec Monsieur le comte de Leicester et ledit seigneur vice-amiral ; au second, nommé *La Sentinelle*, s'embarqua Monsieur le prince Dauphin, et au troisième Monsieur le comte de Laval et milord de Hunsdon. Et étant son Altesse encore à l'ancre arriva un courrier de la part d'un seigneur d'Angleterre qui fit entendre à S. A. que les États du Pays-Bas s'étaient révoltés, et nommément la ville d'Anvers, et pourtant qu'il se suppliait de ne bouger jusques à avoir plus certaines nouvelles. Ce nonobstant, se résolut son Altesse de partir, et fit voile avec quinze bateaux bien équipés, ayant un si beau temps (qui lui a depuis continué jusques après son entrée, cérémonie et festins en la ville d'Anvers) qu'il semblait le ciel, les vents, la mer et la terre favoriser à ce voyage et à l'allégresse qu'ont montrée les peuples qui l'ont reçu d'une si grande affection. Cependant Monsieur le Prince d'Orange, voyant le temps propre, partit de Middelburg, où il avait attendu six semaines et plus son Altesse, et vint à Flessingue pour donner ordre à tout ce qui conviendrait pour recevoir un si grand prince honorablement et commodément. Auquel lieu ayant entendu par lettres desdits seigneurs ambassadeurs et autres le département de son Altesse de Londres et son arrivement à Canterbury, et jugeant à peu près le temps de la venue de S. A., dépêcha le sieur de Trélon son lieutenant en l'Amirauté de Zélande avec un petit navire nommé *La Chase* pour aller au-devant de son Altesse, avec commandement, ayant découvert la flotte, de donner le signal deux coups de canon. Ledit sieur de Trélon ayant sur l'heure de midi découvert les vaisseaux qui étaient partis de Douvres, et pensant que ce fût la grande flotte, donna le signal ; qui fut cause que quelque vaisseau se mit en mer pour aller au-devant de S. A. Mais peu après ayant connu l'erreur, retourna à Flessingue ; auquel lieu arriva peu après ladite flotte de Douvres.

Et passant outre ledit sieur de Trélon trouva son Altesse et la grande flotte entre Nieuport et Dunkerque. Oû après avoir mené le boursset et salué, et lui être répondu, son Altesse étant sur le tillac reconnut un sien secrétaire nommé Neveu, étant pareillement sur le tillac de *La Chasse* ; auquel il envoya le bateau de son navire, et lui commanda venir à soi. Ce qu'il fit, et par icelui il fut averti qu'il n'était rien de l'avertissement de la révolte desdits États ; ains que toutes choses étaient fort bien,

p. 5

et que S. A. était attendue en grande dévotion. Ce jour, à raison que le vent se tournait au nord-est, ne purent passer outre, et mouillèrent l'ancre au travers d'Ostende, pour y passer la nuit en attendant la marée du lendemain matin. On découvrait de Flessingue ladite flotte, où peu après minuit arriva le sieur de Sainte-Aldegonde, qui assura mon dit seigneur le prince d'Orange que le lendemain arriverait son Altesse à la marée ; qui fut cause que le matin, ledit seigneur prince et Monsieur le prince d'Épinay avec plusieurs gentilshommes se mit en mer ; mais à raison que la marée était contraire, et d'autre part S. A. ayant le vent escars était contrainte de faire des bords, ne put ledit seigneur prince joindre le vaisseau de son Altesse, et pourtant fut contraint de retourner les voiles vers Flessingue, où avait déjà pris terre monsieur le prince Dauphin, qui cherchait partout Monsieur son frère ; et s'étant embrassés en frères et entresalués, voyant ledit sieur prince d'Orange son Altesse fort approcher, se remit derechef en mer. Mais voyant son Altesse descendre en la barque de son vaisseau pour prendre terre, retourna sur le port, et fit tant qu'il y arriva le premier, où il attendit son Altesse. Laquelle étant arrivée, et étant sur le bord de la barque, prête à descendre, fut reçue par ledit seigneur prince, lequel ayant fait la grande révérence, et embrassant le genou de son Altesse, lui dit en peu de paroles, voyant qu'il faisait froid, qu'il était très aise de voir cette heureuse journée, et tant attendue, en laquelle il avait cet honneur de voir S. A. pour lui offrir son très humble service, ses moyens, ses biens et sa propre vie ; espérant que par son Altesse ce pays (après avoir tant souffert) serait mis en pleine délivrance. À quoi lui fut répondu par son Altesse fort sagement et succinctement. Et après l'avoir embrassé avec honneur et respect de son âge et de ses faits, son Altesse descendit en terre, et fut conduit par ledit seigneur prince en la maison de Ville, toutefois à grand peine pour la grande presse des gens de guerre et peuple se poussant les uns les autres, ceux du pays pour voir S. A., et les Anglais qui jà étaient descendus en grand nombre pour connaître ledit seigneur prince. Cependant les trompettes et tambours sonnaient avec tel bruit que l'air en retentissait ; et toute l'artillerie joua, tant des navires de la reine qu'autres navires en grand nombre qui étaient en rage ; avec si grand bruit et tonnerre, qu'ils portèrent les nouvelles à Calais,

p. 6

et autres lieux de France, de l'heureuse arrivée de son Altesse ès Pays-Bas. Celle de la ville de Flessingue joua deux fois, avec tel bruit (pour l'excessif nombre de pièces qui sont en ladite ville) que toute la Terre en retentissait. Son Altesse trouve audit lieu toutes sortes de ses officiers, d'autant que quatre jours auparavant, sa maison et sa garde de Suisses et de Français, partie de Calais et de Boulogne, était arrivée à Middelburg. Le Magistrat de la ville l'attendait à l'entrée de la ville ; lequel lui déclara par la bouche de leur Pensionnaire qu'il lui congratulait sa bienvenue, s'estimaient heureux de le voir, espéraient par sa conduite et autorité voir le pays être réduit en paix et remis en son ancienne splendeur.

Les États de Brabant, parlant par la bouche du sieur van Stralen, Amptman de la ville d'Anvers, l'ayant congratulé de sa venue, déclarèrent de quelle affection les nobles et bonnes villes de Brabant l'attendaient, le suppliant très humblement d'honorer bien tôt le pays de Brabant de sa préférence. En après les députés de la ville de Bruxelles, outre le déclaration qu'ils firent de la bonne volonté, et en général de tout le peuple eu pays, aussi déclarèrent en particulier de quelle volonté et affection son Altesse était attendue en ladite ville, siège principal des seigneurs du pays ; et qu'après tant de maux qu'elle avait soufferts pour repousser la tyrannie des Espagnols, après Dieu, n'avait espoir qu'en la venue de S. A. leur prince et seigneur.

Ceux d'Anvers furent ouïs après, qui déclarèrent l'affection du peuple envers son Altesse, la longue attente et le grand désir qu'ils avaient de voir leur prince et seigneur. Les colonels et capitaines de ladite ville parlèrent après, qui déclarèrent la soigneuse et diligente garde qu'ils avaient faite de ladite ville, espérant la mettre de bref entre ses mains, se réjouissant pareillement de sa venue. À toutes ces harangues fut répondu fort sagement et succinctement par son Altesse, comme à toutes autres, au gré et contentement d'un chacun des assistants.

Monsieur le prince d'Orange demeura quelque temps avec S. A. en la maison de Ville, et ayant pris congé, alla visiter les princes et seigneurs d'une et d'autre nation venus avec son Altesse, pour connaître comment ils étaient accommodés, et pour donner ordre que tous eussent contentement, tant que la ville de Flessingue (qui n'est pas des plus grandes) le pouvait faire ;

p. 7

à quoi fut tellement pourvu, que tous furent bien logés et servis, combien que de la part seulement des seigneurs anglais eussent mis pied à terre pour ce jour plus de cinq cents hommes. Tous le soir se passa en festins, feux de joie, feux artificiels, sons de trompettes et toutes démonstrations de la joie que tous universellement avaient de la venue d'un si grand prince. Les députés des quatre membres de Flandre (qui étaient aussi venus par le conseil de Monsieur le prince d'Orange) attendirent à sa présenter à Middelburg.

Monsieur le prince d'Orange, voyant l'intention de son Altesse d'aller le lendemain à Middelburg, lui proposa qu'il y avait trois chemins, l'un par dehors, par devant le château de Rammekins, pour entrer au grand canal de Middelburg par l'endroit de la Tête ; l'autre par le petit canal par dedans le pays, et qu'il avait fait tenir navires prêts pour aller par dehors, et nombre de barques pour aller par dedans les terres, qu'à raison de l'hiver n'ayant S. A. moyen de faire le chemin ni en coche ni à cheval, et qu'il ne restait que la chaussée par où on va ordinairement à pied ; S. A. voyant la commodité du temps (qui était à la vérité très beau) et ayant entendu le chemin n'être plus long que d'une bonne lieu française, entreprit de faire le voyage à pied ; comme aussi tous les princes et seigneurs et gentilshommes tant du pays que français et anglais firent le semblable. Plusieurs de la maison de S. A. qui jà étaient logés à Middelburg lui vinrent au devant, et même la garde française et ses Suisses. Loin hors de la ville la Magistrat de Middelburg vint au devant, environ le tiers du chemin ; et là lui fit la harangue, déclarant aussi le grand et long désir que tout le peuple avait de sa venue, et que particulièrement ceux de la ville de Middelburg se sentaient grandement honorés de ce qu'il lui avait plu venir en leur ville, avec offre de tout devoir. Sa garde le rencontra au même lieu, et dès lors les Suisses commencèrent à marcher en bon ordre, et battant le tambour à leur façon. Six compagnies de bourgeois bien armés et en bon équipage étaient en bataille hors de la ville, qui s'y tinrent jusques à ce qu'il fut passé ; et puis se mirent à le suivre au pas.

Les députés des États du comté de Zélande attendaient à l'entrée de la ville ; lesquels lui ayant déclaré la joie qu'ils recevaient, lui ayant congratulé des heureux succès que son Altesse

p. 8

avait eu<s> en la confection de la paix en France, de la délivrance de la ville de Cambrai faite par ses armes et en personne, de son passage en Angleterre, qu'ils savaient n'avoir été entrepris que pour l'avancement des affaires de ces pays, et finalement qu'il avait exposé sa personne au danger du passage, était arrivé heureusement en Zélande, remercièrent son Altesse très humblement, déclarant l'espoir qu'ils avaient conçu de sa présence, avec tout offre de très humble devoir.

On amena à S. A. un coursier de Naples à l'entrée de la ville, mais il se résolut (voyant les princes et seigneurs n'avoir leurs chevaux) de parachever aussi le chemin à pied, et entra en la ville de Middelburg en tel ordre. Premièrement marchaient les seigneurs de la Ville avec leurs officiers et serviteurs de justice ; en après les députés desdits États de Zélande ; plusieurs gentilshommes de toutes les trois nations, et députés de villes de Brabant, et des quatre membres de Flandres suivaient ; après les Suisses marchaient à leur façon accoutumée, qui étaient suivis de grand nombre de seigneurs et gentilshommes, dont le plus grand nombre était anglais, de la suite des trois seigneurs envoyés par la reine ; et sur la fin marchaient, comme en gros, Messieurs le

Prince Dauphin, comte de Leicester, prince d'Épinay, comte de Laval, milord Hunsdon, milord Howard et autres seigneurs ; puis son Altesse ayant à sa senestre plus bas d'un demi pas Monsieur de prince d'Orange, auquel il demandait toujours quelque chose. Les gardes françaises de son Altesse suivaient, puis les gardes de Monsieur le prince d'Orange, et pour la fin les six enseignes qui avaient été en bataille hors de la ville, et dix autres qui avaient bordé les rues jusques au marché, où le reste était en bataille, tous bourgeois. Il y avait par toutes les rues, depuis la porte jusque au logis de son Altesse, des flambeaux allumés ; et ainsi passa son Altesse s'émerveillant, et toute la noblesse qui l'accompagnait, de voir une si belle ville en une si petite île, et si près de trois autres bonnes villes, n'étant distantes plus d'une lieue les unes des autres, et même de la beauté du Marché et maison publique de la Ville. L'hôtel de son Altesse était bien et richement tapissé et meublé, vu le peu de loisir que les habitants avaient eu ; et fut très bien logé et accommodé son Altesse, tous les princes, seigneurs et gentils-

p. 9

hommes de sa suite de toutes nations. Le soir se passa en festins, feux de joie, par les rues et sur les tours et clochers, feux artificiels et bruit de trompettes. Le lendemain 12, les députés des quatre membres de Flandre, parlant par la bouche du sieur Tayard, Pensionnaire de Gand, déclarèrent bien au long la grande affection de tout le peuple de Flandre vers son Altesse ; et comme ils avaient été des premier à envoyer vers icelle, aussi qu'ils espéraient être des premiers à lui rendre très humble service et sujétion. À quoi répondit son Altesse comme de coutume, fort sagement. Son Altesse passa le reste du temps au jeu de paume, avec Monsieur le prince d'Orange, et puis avec d'autres seigneurs. Le 13 fut donné à son Altesse le festin solennel en la maison de la Ville, où sa dite Altesse commanda de dresser les tables à propos, pour faire manger avec elle Messieurs les Prince Dauphin, prince d'Orange, comte de Leicester, prince d'Épinay, comte de Laval, milords Hunsdon et Howard, étant partout fort respectés et honorés les seigneurs anglais, tant pour le respect de sa Majesté, qui les avait envoyés, que pour la dignité de leurs personnes. Le festin fut fort bien servi de toutes choses, et principalement de pâtisserie et ouvrages de sucre, tellement que les Français et Anglais confessaient qu'en leurs pays on n'a point accoutumé de voir de tels services. Le 14, Monsieur le prince d'Orange voulut voir le préparatif des vaisseaux qui devaient porter son Altesse et toute sa suite, qui étaient en nombre cinquante-quatre ; et pourtant voulut aller à la Tête de Middelburg. Ce qu'ayant entendu, son Altesse fit aussi le voyage.

Le jeudi 15, son Altesse alla voir la ville d'Ermuyden, distante environ demie lieue de Middelburg ; et sachant que les seigneurs anglais étaient allés voir la ville de la Vere, appelée par les étrangers Camfer à raison du trajet qui était autrefois en la ville de Camp, à présent submergée, se mit aussi en barque, et s'y fit porter ; où toute la compagnie fut fort bien reçue par les habitants, qui avaient été pris à dépourvu. Le 16, son Altesse était délibérée de s'embarquer, mais il se leva un si grand brouillard que le mariniers conseillèrent de ne se mettre en mer pour ce jour ; tellement que l'embarquement fut différé jusques au lendemain, que son Altesse avec toute sa suite fit voile. Son Altesse était portée par un navire peint entièrement de ses couleurs, avec nombre de flagues et panonceaux aux armes d'Anjou ; les

p. 10

autres avec leurs panonceaux ordinaires, tant redoutés des Espagnols ; lesdits panonceaux aux couleurs de Monsieur le prince d'Orange. La flotte pour ce jour vint jusques au travers de Beerland, en l'île de Zuyd-Beveland, où ils mouillèrent l'ancre, et y passèrent la nuit.

Le lendemain, étant arrivés de bonne heure à Lisloo, jetèrent aussi l'ancre après avoir tiré force canonnade du fort, et des navires de guerre qui accompagnaient son Altesse.

Son Altesse mit pied à terre, et coucha cette nuit au logis du Capitaine, attendant le lendemain 19.

Ce fort de Lisloo est bâti à trois lieues au dessous d'Anvers sur une pointe de dike ou chaussée en la paroisse de Lisloo. Le lieu est si commode que d'un mousquet on peut aisément tirer d'un bord de la Schelde à l'autre, à raison que la rivière et le flot de le mer, qui y passe tous

les jours deux fois, viennent à se courber en cet endroit, tellement que ce lieu étant occupé par l'ennemi pourrait donner un empêchement de trop grande conséquence à la navigation. À raison de quoi, suivant l'avis et dessein tracé par Monsieur le prince d'Orange, ceux d'Anvers ont fortifié à très grands dépens ladite place, qui a un grand tour, des grands boulevards, remparts et fossés ; et est si bien fortifiée qu'elle est à présent imprenable par le force.

Le lendemain, qui fut lundi dix-neuvième de février, partit son Altesse pour faire son entrée en la très renommée ville d'Anvers.

p. 11

L'entrée magnifique en la ville d'Anvers  
de Monseigneur François, fils de France et frère unique du Roi,  
par la grâce de Dieu duc de Brabant, d'Anjou, Alençon, Berry, etc.

En tous spectacles et assemblées magnifiques, ceux qui en sont les auteurs et qui les avancent essaient de donner lustre, et faire paraître le plus qui leur est possible ce qui se présente aux yeux de ceux qu'ils veulent honorer, et de ceux qui conviennent des autres lieux, pour avoir ce contentement d'en être les spectateurs. Les historiographes anciens nous décrivent plusieurs grands triomphes et entrées superbes des empereurs, rois et grands capitaines, et n'oublient d'insérer en leurs écrits les grandes dépenses et somptuosités, et tout ce qui a été mis en montre et évidence pour rassasier les yeux de l'assemblée. Et combien que l'or, l'argent, les pierres précieuses, tapisseries, draps de soie, de fin lin, diversité de vases et de peintures n'aient été épargnés, et que telles choses aient enrichi lesdits spectacles, si est-ce qu'il n'y a rien qui plus ait apporté de lustre, de beauté et de contentement à telles assemblées que la multitude et splendeur des armes, et de tout ce qui dépend du fait de la guerre, comme machines, instruments, montre des villes et châteaux battus et pris à force sur les ennemis. C'est pourquoi en l'Empire romain, qui a surpassé tous les autres non seulement en victoires, en discipline militaire et ordre politique, mais aussi en somptuosité et magnificence, combien qu'il y eût une infinité de jeux publics et exercices apprêtés par les plus grands seigneurs du monde, qui non seulement n'y épargnaient rien de ce qui était en leur puissance, mais aussi faisaient que les villes et provinces qui leur avaient quelque obligation envoyaient ce qu'ils (*sic*) pouvaient recouvrer de plus rare et exquis auxdits seigneurs, pour s'en servir aux spectacles qu'ils exhibaient aux peuples, si est-ce que le triomphe a tellement emporté le prix par dessus les autres, que le mot de triompher qui en est venu a été appliqué à tous faits hauts,

p.12

grands et magnifiques ; ce n'est pas qu'ès autres rien fût épargné de tout ce qui pouvait contenter les yeux d'un peuple avare, ou assouvir le cœur sanguinaire de ceux qui ne prenaient plaisir qu'à voir épandre du sang, et même bien souvent de celui des hommes devant leurs yeux. Mais au triomphe rien en reluisait tant que les armes et la personne d'un grand capitaine victorieux, et néanmoins contentait sans comparaison davantage les spectateurs. Et pourtant même quand on veut parler de la très grande grandeur de Rome, on l'appelle Rome triomphante, qui signifie bien Rome riche, opulente, victorieuse, remplie de grand nombre de grands capitaines et vaillants hommes de guerre. Mais ce nom est venu du grand nombre de triomphes qu'on y a vus du temps des Corneille, des Paule, des Claude, des Metelle, Pompée, Jules et autres. Il est vrai que les autres choses ont une très grande lueur et apparence, et chatouillent je ne sais comment les esprits repus de la vue de ces richesses, et de nombre infini de lions, tigres, panthères, ours, d'escrimeurs à outrance. Mais la vue d'un bon nombre d'hommes armés de belles armes, et en bel ordre, outre le contentement de la vue, qui est beaucoup plus grand que de voir des richesses, ravit aussi en admiration les esprits, et pousse en étonnement le spectateur, le mettant comme hors de soi, et le remplit néanmoins d'une joie et contentement surpassant toute autre. Car comme ès voluptés de corps, celles semblent plus grande qui altèrent plus par leur douceur les sens ; aussi est-il du contentement de l'esprit, qui est d'autant plus grand quand l'admiration conjointe ravit aussi davantage l'entendement, et le met comme hors de soi.

C'est pourquoi les grands personnages qui jugent mieux de ces choses que le simple populaire, quand ils discourent de ce qui est le plus beau et le plus désirable à voir, ils parlent bien d'or, d'argent, pierreries, peintures, vases, tableaux et diversité de meubles exquis ; toutefois ils passent par dessus et ne s'y arrêtent point. Mais quand on vient à parler de belles armes, de beaux chevaux et de tout ce qui appartient à la guerre, ils s'y arrêtent, tellement qu'ils tiennent pour tout résolu et confessé qu'il n'y a rien qui soit à comparer en beauté et splendeur à une belle armée ; seulement ils viennent à débattre qui est le plus plaisant à la vue, de trois à quatre beaux bataillons de gens de pied bien armés de belles armes luisantes, bien flanqués d'arquebusiers, l'artillerie à leur tête-

p. 13

te ; ou d'autant d'escadrons de gens de cheval, ou bien de deux à trois cents vaisseaux équipés en guerre avec leurs banderoles, et rangés comme s'ils étaient prêts de combattre. Mais quant au reste des beautés, tous accordent bien qu'elles n'approchent en rien à l'une de ces trois, et encore moins aux trois ensemble, qui pourrait les voir d'un œil, comme on rapporte qu'on pouvait voir tout en un coup la grande armée de Xerxès tant à pied qu'à cheval, rangée en bataille, et les deux armées de mer, la persienne et la grecque, qui combattirent près de Salamine, où par la sagesse et vaillantise de Thémistocle, les Grecs emportèrent cette victoire tant renommée. C'a été à mon avis la cause pour laquelle la réception et Joyeuse Entrée faite en la ville d'Anvers à Monseigneur François, duc de Brabant, a semblé si belle et si magnifique à tous ceux qui l'ont vue, qu'il n'y a eu personne qui n'ait contesté n'avoir jamais vu la semblable. Et toutefois plusieurs y assistaient, tant de ces pays qu'étrangers, qui ont vu plusieurs assemblées superbes et magnifiques, tant en la même ville que plusieurs autres du Pays-Bas, et autres grandes villes ès autres pays, comme Paris, Londres, Rouen et Lyon ; et néanmoins, cette voix était commune, que cette dernière surpassait toutes les autres. Et combien, comme j'ai dit, que la ville n'avait eu que six jours pour s'apprêter, tellement qu'on ne pouvait mettre en œuvre ni soie ni or et argent battu ou trait, ni broderies ; non pas même, en si peu de temps, faire bien un médiocre habillement neuf, ni quelque rare magnificence en statues, colosses, arcs triomphaux et autres spectacles ; ains étaient les habitants contraints se servir de ce qu'ils avaient en main, et déjà prêt en leur puissance. Ès autres entrées, on a vu à la vérité beaucoup de richesses et magnificences d'habits de rois, reines, princes et princesses ; ce qui n'a point été vu en cette entrée, ores qu'il n'y eut rien de sordide, et qui ne ressentit bien la netteté et mundicie de ce peuple ; mais il n'y avait rien approchant de la somptuosité des autres. Quant aux arcs triomphaux, chariots, figures et autres spectacles, ores qu'il y eut beaucoup d'inventions ingénieuses et convenables au temps, si est-ce qu'on en a vu ailleurs qui les pouvaient égaler. Et quant au nombre de peuple, ores qu'il était grand, si est-ce qu'il est notoire à un chacun, que celui de Paris le passe. Mais la seule raison de ce contentement vient principalement du grand nombre, n'étant guère

p. 14

moindre que de vingt mille hommes armés, si bien et de si belles armes, leur ordre et obéissance, et le peu du bruit que tout ce grand peuple a fait, tellement que n'eût été le tonnerre des artilleries, des trompettes, clairons, hautbois et autres instruments, il n'y eût eu non plus de bruit qu'il y en a en un conseil des gens sages. C'est à mon avis donc la seule et vraie cause qui était grandement aidée par la vue de Monseigneur de Brabant représentant cette auguste antiquité, étant revêtu du grand manteau, et couvert du chapeau ducal, tellement qu'au milieu d'un si grand peuple, et si bien armé que les trois meilleures villes de la Chrétienté ne pourraient tant montrer de belles armes appartenant aux bourgeois, son Altesse semblait comme une belle pierrerie enchâssée au milieu d'un fin or. Et d'autant que ceux qui en ont été spectateurs, comme ils n'ont pu être partout et n'ont pu tout voir, seront aussi bien aises d'entendre ce qui s'y est passé, et de contenter leur mémoire de ce qu'ils y ont vu, comme ils contenteront ce jour leurs yeux et entendement. Et les nations étrangères auxquelles est parvenue la renommée d'une si célèbre journée recevront à plaisir d'en entendre au moins la description, puisqu'ils n'ont pu être spectateurs. C'est pourquoi ce présenté écrit est mis en lumière, afin que par icelui un chacun

puisse être satisfait, et aussi pour faire connaître à plusieurs qui ne l'avaient pas voulu croire, les uns par inimitié, les autres par envie, et autres par soupçon et défiance, de quel cœur et affection Monsieur le prince d'Orange et autres seigneurs et nobles de Brabant, les bonnes et petites villes, et nommément la très renommée ville d'Anvers a reçu son nouveau prince et seigneur souverain.

Le 19 dudit mois au matin, Monseigneur le duc d'Anjou partit de Lisloo, et fit voile vers la ville d'Anvers, ayant encore en sa troupe vingt vaisseaux, les autres ayant gagné le devant en Anvers, tant pour se préparer que pour autres affaires ; et arriva environ les huit heures près de la Neuve Ville, s'avançant tout le long de la ville, et laissant la Tête de Flandres à sa droite, et la ville à sa senestre, passa outre toute ladite ville et le lieu où fut le Château. Cependant il ouït jouer tout le canon de la part de la ville qui regarde la rivière, et de plusieurs navires qui étaient à l'ancre ; et vit tous les quais remplis de gens de guerre bourgeois bien armés, qui lui firent la salue ; et fut répondu par les navires de guerre qui l'accompagnaient, conduits par le

p. 15

sieur de Treslon et vice-amiraux, et plusieurs capitaines de Flessingue. Et ainsi mit premièrement pied en la terre de Brabant au village nommé le Kiel, qui est à portée de canon de la ville d'Anvers. Les États de Brabant, le Magistrat de la ville et plusieurs autres États venus en tel ordre et à cheval jusqu'audit lieu, marchant devant eux leurs trompettes, huissiers et hérauts d'armes arroyés des armes de Lothier, Brabant et Limbourg, étaient attendant à pied sur le bord pour recevoir son Altesse, lui déclarer la bonne volonté et affection des États et du peuple. Mais le foule était si grande du peuple, qui s'était rendu audit lieu pour voir le prince qu'ils attendaient pour leur duc, et d'autre part les empêchements donnés pour le débarquement, qu'il fut trouvé meilleur, suivant l'avis de Monsieur le prince d'Orange, que lesdits Sieurs allassent attendre son Altesse sur le théâtre qui lui était préparé.

Ce théâtre était dressé vers le coin du Château, ayant l'ouverture vers la ville, tellement que son Altesse y étant, il pouvait d'une vue découvrir la ville et le château, considérer les contrescarpes, les beaux fossés remplis d'eau profonde à fond de cuve, revêtus des deux parts de pierre de taille, les grands et beaux bastions, les murailles belles à voir et épaisses, et des larges remparts ornés d'arbres plantés, tellement qu'il semble d'une petite forêt. Son Altesse fut conduite sur cet échafaud, l'accompagnant Monsieur le prince Dauphin, fils unique de Monsieur le duc de Montpensier, Monsieur le comte de Leicester autres seigneurs anglais représentant la reine d'Angleterre, Messieurs les princes d'Orange et d'Épinay, Monsieur le comte de Laval, les milords anglais, le comte de Châteauroux, et autres barons, seigneurs et gentilshommes en grand nombre, et les Sieurs du Magistrat et des collèges de la ville d'Anvers.

Les Sieurs États de Brabant attendant sur ledit théâtre se mirent en devoir de descendre, et aller rencontrer son Altesse ; quoi voyant elle mit pied à terre. Et quant à Monsieur le prince d'Orange, il s'avança pour se ranger avec lesdits États, comme l'un des principaux seigneurs et barons du duché de Brabant. Et après avoir salué et baisé très humblement les mains à S. A. se mirent à remonter les degrés avec S. A. accompagnée des princes et seigneurs français et anglais. Et étant montés se rangèrent d'une part et d'autre. Il y avait une chaire couverte de drap d'or, sur laquelle s'assit son Altesse, et sur le théâtre un dais pareillement

p. 16

de drap d'or, et tout le théâtre tapissé. Au front du théâtre, et au plus haut étaient les armes du marquisat du Saint-Empire, et un peu au dessous, à la droite, celles de Brabant avec la ceinture de fruits, et à la senestre celles de la ville d'Anvers. On avança deux banderoles de soie azurée avec les armes d'Anjou ; et étaient écrits en un compartiment ces vers :

*Quo tua te virtus effert, clarissime Princeps,  
Cui candor, cui cana fides vestigia servant,  
Ingredere ô, magno ut Belgae sub nomine tandem  
Respirent, populique parens assuesce vocari.*

Lesquels vers en français peuvent ainsi être entendus :

*Prince très haut, auquel la foi et la candeur*

*Sont gardes de ses pas, entre en cette grandeur  
Où monte ta vertu ; que sous toi la Belgique  
Respire ; apprends le nom du Père à la patrie.*

Tous ayant pris place et le silence fait, les États de Brabant commencèrent leur harangue par la bouche du Sieur de Hessels, docteur ès droits, Conseiller et Greffier des États de Brabant, telle que le sommaire ensuit :

Que les barons, nobles et députés des cheffes et autres bonnes villes, représentant les États de ce duché et pays de Brabant, ayant maintenant cet heur de voir près d'eux et de regarder face à face ce grand prince auquel, après Dieu, ils avaient remis entièrement l'espoir de leur délivrance et rétablissement de leur repos et liberté ancienne, louaient grandement le Seigneur tout puissant, qui leur en avait fait la grâce ; le prenant en assuré témoignage que de sa bonté et providence infinie il ne les avait mis en oubli ni abandonné leur juste querelle, ains choisi son Altesse pour défenseur de son peuple et administrateur de sa justice ; afin qu'à lui fût la gloire, et à son Altesse l'honneur et le renom d'avoir par les rayons de sa grandeur, prudence et magnanimité fait égarer les brouillards et tout ce qui était nuisible à leur état, et y fait renaître la splendeur de leur prospérité première, jadis connue à toutes nations ; remerciant quant et quant très humblement son Altesse de l'amour et affection singulière, que de son seul mouvement et vertu héroïque il lui avait plu leur continuer jusques à ores ; nonobstant toutes les traverses et machinations que les artificieux avaient su donner au progrès de leurs affaires ; et qu'ils n'ignoraient que pour leurs calamités

p. 17

et misères il n'y était aucune chose entrevenue qui eût pu rendre leur cause plus favorable ou l'avancer. Ce qu'ils réputaient et réputeraient à toujours pour un exemple non pareil d'extrême modération et rare confiance ; dont, et pour tant d'autres bienfaits et bénins déportements de sa dite Altesse envers eux, leur seraient et demeureraient perpétuellement redevables à les reconnaître de toute fidélité et obéissance, comme ils se trouvaient appareillés à se rendre (avec la grâce de Dieu) ce jourd'hui, ses humbles vassaux et sujets.

Et combien qu'ils ne doutaient que son Altesse avait connaissance bien ample et entière satisfaction, non seulement des causes générales qui avaient mu les États Généraux des Provinces Unies des Pays-Bas de réclamer son secours et se jeter entre ses bras, mais aussi des occasions particulières que les États de ce duché et pays de Brabant avaient de quitter l'obéissance du roi d'Espagne, toutefois, pour en renouveler sommairement la mémoire à son Altesse, et lui confirmer cette sienne sainte résolution et entreprise haute sur ce bâtie, aussi pour rendre aucunement raison aux princes et seigneurs avec toute la compagnie (qui à l'honneur de son Altesse étaient venus leur faire ce bien d'assister à la solennité de sa réception) de toutes leurs actions ; à ce qu'à cette sienne entrée, qui de tout temps s'était appelée joyeuse, ils prêtassent d'autant plus de bienveillance et gaieté de cœur, diraient seulement que tandis que les ducs de Brabant, et signamment depuis que ledit duché de Brabant est tombé ès mains des ducs de Bourgogne et autres très illustre ancêtres de sa dite Altesse, s'étaient eux-mêmes adonnés à gouverner leurs sujets dudit Brabant, leur faisant paraître qu'ils les aimaient et ne nonchalaient pas, ils en avaient tiré si grandes et notables commodités et services que leurs noms et puissances en furent bien souvent admirables, et quelquefois redoutés des plus grands monarques, rois et républiques de la Chrétienté ; dont leurs guerres et conquêtes faisaient foi, sans que, comme de chose trop familièrement connues par les histoires, il fût besoin d'en faire discours en ce lieu et temps-là, dédié à chose plus grande. Mais depuis que leurs ducs et princes, ou par autres allèchements, ou trop empêchés en autres pays et seigneuries, avaient commencé à les abandonner pour un temps, et puis les oublier plus longuement, les prostituant au plaisir, volonté et aucunes fois aux convoitises

p. 18

et avarices de leurs ministres, dont finalement le roi d'Espagne avait couronné l'œuvre, les ayant dédaignés et laissés veufs et orphelins de sa présence plus de vingt ans, il était advenu qu'après

avoir altéré et changé quasi tout l'état du pays, et commis les offices à gens qui selon les lois et privilèges du pays n'en étaient pas capables, ou bien à ceux qui en donnaient le plus, l'insatiable convoitise, haine et immodérée tyrannique domination des Espagnols non contents de cela, s'étaient à la fin (après avoir abusé selon leurs passions de tout l'État public) avancée à telle outrecuidance, que de se saouler du bien et substance des particuliers habitants, du labeur et sueur du pauvre, voire de la chasteté de leurs femmes et filles (pour se parfaire en toute abomination et cruauté), des vies et sang de ceux qui ne tâchaient qu'à leur complaire. Dont à la fin ce grand Dieu et juste, qui a soin des siens, s'était offensé, et avait fait souvenir à ce peuple, jadis valeureux, de son être et liberté première, leur rendant et le vouloir et le courage de la maintenir telle qu'ils l'avaient reçue de leurs aïeux.

Que cela ne s'était pu mieux faire que par l'élection que lesdits États du Brabant avec les autres Provinces Unies avaient faite de la personne de son Altesse pour leur prince et seigneur, réduisant le tout à son ordre premier, ayant premièrement cherché, mais en vain, tous remèdes à leurs maux, et au débordement de l'état ès causes et sources d'icelui.

Que leurs ducs jadis avaient été valeureux, preux et puissants, ayant fait expédition et exploits de guerre mémorables, et entre autres qu'ils avaient par ci-devant choisi un duc d'Anjou ; qu'ils n'étaient moins belliqueux et grands guerroyers, comme leurs conquêtes et dominations en témoignaient.

Qu'ils avaient eu leurs princes débonnaires, doux, bénins, familiers et faciles envers leurs sujets ; que son Altesse leur avait en cet endroit jà donné tant de preuves de sa douceur, vérité et rondeur, qu'il leur semblait déjà quelque ancien duc de Bourgogne leur être ressuscité. De sorte qu'en sa dite Altesse seule, ils se persuadaient fermement avoir recouvré tout ce que les ducs de Brabant, d'Anjou et de Bourgogne leur pouvaient avoir laissé de bonne mémoire.

Puis donc qu'ils ne restait aucune chose que de passer plus outre, et achever ce chef-d'œuvre qu'il a plu à ce souverain Dieu ce jourd'hui mettre à son Altesse, et auxdits États en main que

p. 19

de leur part ils se trouvaient prompts et résolus, pour lui prêter l'hommage, la fidélité, devoirs et obéissance, que loyaux et bons vassaux et sujets doivent à leurs princes droituriers, tels qu'ils ne doutaient et confiaient en Dieu que son Altesse leur serait et promettait solennellement par son serment à Dieu de leur être.

À quoi son Altesse répondit en substance, que ne voulant entretenir lesdits États de longs propos, ains seulement se souvenir de l'honneur et affection qu'ils lui avaient voulu porter, l'ayant entre tant d'autres grands princes choisi, pour les délivrer de l'oppression et tyrannie espagnole et les régir selon leurs lois, coutumes et privilèges, il les en remerciait bien fort, et les assurait que la justice et équité de leur cause, leurs honnêtes départements en son endroit, et l'amour qu'il lui montraient, l'avait fait résoudre à embrasser leur protection et rétablissement de leur liberté ancienne, et d'y exposer tous les moyens que Dieu lui avait mis en main, et ceux qu'il plairait au roi son seigneur et frère, et à la reine d'Angleterre de sa faveur lui prêter, jusques à n'y épargner son sang et sa vie propre.

Cela fait, ledit Hessels déclara à son Altesse que l'on avait de coutume de publier tout haut devant le peuple en langue thiaise les points et articles de la Joyeuse Entrée, que les ducs de Brabant sont tenus de promettre et jurer à leur réception.

Et ores que l'on tenait prête la translation française d'iceux articles pour la réciter après le thiais article pour article, si trouva son Altesse à l'avis de mon dit Sieur le prince convenir que pour gagner du temps (puisque le jour s'avancait fort, et qu'il en avait jà eu communication auparavant) de ne les lire qu'en thiais ; ce que fut fait par ledit Hessels, avec la préface nouvelle ajoutée auxdits articles, contenant en bref les occasions et raisons de ce déduit.

Après la lecture desdits articles, fut demandé à son Altesse si elle en avait contentement, et si elle était contente de les jurer, ou bien qu'il plut d'en avoir autre satisfaction. Sur quoi icelle

dit à mon dit Sieur le prince d'Orange qu'ayant vu lesdits articles et en conféré avec lui au navire venant de Zélande, il s'en tenait bien satisfait, et était content de les jurer.

Laquelle déclaration fut quant et quant publiée, et que son Altesse désiraient que tous sussent et s'en tinsent bien satisfaits, que nonobstant que la lecture desdits articles fut faite seule-

p. 20  
ment en langue thiaise, il les jurerait toutefois de son bon avis, avec mûre délibération et connaissance bien certaine.

Et même récita ledit Hessels au peuple en langue thiaise le premier serment que les ducs de Brabant d'ancienneté ont accoutumé et sont tenus de faire de l'observation desdits articles.

Et présentant le livre auquel il est contenu à Messire Thierry de Liesvelt, Chancelier dudit duché, prononça icelui le même serment traduit en langue française, et le prononça sa dite Altesse après lui de mot à autre.

Lors reprenant ledit Hessels le livre, fit entendre au peuple que les ducs de Brabant faisaient un autre et deuxième serment aux barons, nobles, villes, franchises et tous habitants et sujets du pays de leur être bon et droiturier prince, et ne les traiter à sa volonté ni par voie de fait, ains en droit, justice et selon leurs privilèges. Lequel se récita aussi en langue thiaise ; et rendant le livre audit Chancelier, le prononça son Altesse après lui comme le premier.

Puis fut apporté le manteau et chapeau ducal, qui étaient de velours cramoisi ; ledit manteau traînant en terre, l'un et l'autre fourrés d'hermine mouchetée à grands rebras. De lors, Monsieur le prince d'Orange remontra à son Altesse qu'il lui convenait d'être vêtu de ces habits ; et son Altesse demandant s'il lui faudrait porter en la ville, fut répondu que oui, et c'était l'habit solennel ancien des princes et ducs de Brabant. À quoi s'étant accordée son Altesse, ledit seigneur prince lui vêtit premièrement le manteau ; et lui fermant le bouton, dit en ces mots : « Monseigneur, il faut bien serrer ce bouton, afin que personne ne puisse arracher ce manteau à votre Altesse ». Et puis lui mit le chapeau sur la tête, et lors lui dit : « Monseigneur, je prie Dieu que vous puissiez bien garder cet habit ; à présent, vous pouvez être assuré d'être duc de Brabant. »

Lors lui déclara ledit Hessels que la coutume portait que maintenant lesdits États lui prêtassent en cette qualité le serment réciproque de fidélité. Et publiant au peuple le formulaire d'icelui serment, le stipula en après ledit Sieur Chancelier, et le prononçaient lesdits barons, nobles et députés de mot à autre après lui, comme les précédents, faisant derechef la révérence et hommage de fidélité et obéissance.

Après les serments faits mutuellement par son Altesse et par les États de Brabant, son Altesse étant vêtu de son manteau ducal,  
p. 21

Messieurs du Magistrat commandèrent à leur Conseiller et Pensionnaire le Sieur Van der Werck se trouver sur le théâtre pour faire la proposition au nom de la ville d'Anvers et marquisat du Saint-Empire. Ce qu'il fit, comme il ensuit :

Sérénissime seigneur et prince,

Le margrave, amman, bourgmestres et échevins, trésoriers et receveurs, les chefs de la bourgeoisie et maîtres des quartiers, les doyens et anciens des métiers, ensemble les colonels, doyens des guildes et capitaines de cette ville ont été très joyeux d'entendre l'heureux arrivement de votre Altesse en l'île de Walcheren, comme ils ont bien amplement et en toute humilité et révérence fait représenter à votre Altesse non seulement arrivée au pays de Brabant, mais aussi reçue pour duc et pour leur prince et seigneur, leur joie auparavant conçue est de beaucoup augmentée et rendue quasi entière et parfaite ; confiants que par sa venue sera une fois mise fin aux désolations, calamités et misères esquelles ce pays a été réduit par l'inique domination passée, et par la plus inique et injuste guerre, laquelle les ennemis continuent pour achever de ruiner le pays avec tout genre de calamités et oppressions dont ils se peuvent aviser. Et remercient très humblement votre Altesse de la peine et travaux, lesquels il lui a plu prendre pour se trouver en ce pays ; rendent infinies grâces à Dieu de ce qu'il leur a donné et envoyé un prince qui a non

seulement le moyen et la puissance, mais aussi l'affection et volonté de les défendre contre tous ennemis, et les régir et gouverner en toute bonne police et justice selon les privilèges, lois et coutumes du pays. Car combien que se soient joints aux autres États de Brabant et avec les États Généraux du Pays-Bas, et que conjointement avec eux aient pris les armes, si est-ce qu'à cela n'ont été mus pour s'exempter et soustraire de la juste domination d'un seigneur et prince, mais seulement pour maintenir leurs libertés, droits et privilèges anciens ; et étant gouvernés selon iceux, et demeurant en toute due obéissance, pouvoir venir en bon repos, paix et tranquillité, de sorte qu'estiment avoir obtenu le comble de leurs désirs et félicités, ayant au bon Dieu par sa grâce et miséricorde plu inspirer à votre Altesse de prendre la seigneurie des Pays-Bas, duché de Brabant, ville d'Anvers et marquisat du Saint-

p. 22

Empire. Car l'ayant Dieu fait naître si grand prince, et frère unique d'un si puissant roi, ne doutent aucunement que votre Altesse par la grâce de Dieu trouvera bientôt les moyens de délivrer ces pays de cette misérable guerre, en laquelle ils ont été si longtemps plongés. Le margrave, amman, bourgmestres et échevins, et autres membres de cette ville n'estiment être besoin de répéter les causes de la guerre, et l'équité de leurs résolutions, puisque par les États Généraux était par diverses fois assez amplement déduite ; laquelle aussi était connue et notoire à tout le monde, et en beaucoup de sortes par votre Altesse approuvée. Remerciant au surplus en toute humble sujétion et révérence qu'il a plu à votre Altesse accorder et promettre l'entretienement de leurs privilèges, lois et coutumes, et même les articles compris au contrat principal et en la Joyeuse Entrée de ce duché de Brabant. Assurant votre Altesse que ceux de cette ville d'Anvers et marquisat du Saint-Empire vous seront et demeureront très humbles sujets, et qu'ils emploieront corps et biens, et tout ce qui est en leur puissance, pour l'accroissement de votre honneur et gloire.

Et son Altesse répondit fort bénignement qu'il remerciait lesdits Sieurs de leur bonne volonté et affection envers lui ; que son intention était de leur faire paraître par les effets le désir qu'il avait de gouverner et régir le pays en bonne police et justice, le tout fort amplement et de très grande grâce.

Cela dit, ledit Sieur Van der Werck se tournant au peuple criait à haute voix que son Altesse duc de Brabant, Alençon, Berry, etc., ferait le serment à la ville d'Anvers et marquisat du Saint-Empire ; qu'on priait Dieu que par un tel et si solennel acte son nom fût sanctifié, le sûreté et prospérité du pays procurée, à l'accroissement de l'honneur et gloire de sa dite Altesse.

Et après fut le serment, lequel ferait son Altesse, par ledit Van der Werck lu au peuple, le tout en flamand.

Ce qu'étant fait, Monsieur l'ammen lut le même serment à son Altesse en français ; lequel fut par son Altesse fait et prêté en ses mains ; ores que Monsieur le bourgmestre de la ville d'Anvers soutint qu'à lui appartenait de recevoir ledit serment.

Et le même bourgmestre, à savoir le Sieur Philippe de Schoonhoven, se présenta alors devant son Altesse, lui donnant une clef dorée en signe de sujétion, et que son Altesse pourrait disposer de la ville comme d'une ville sienne. Laquelle clef fut

p. 23

audit bourgmestre par son Altesse rendue, déclarant fort gracieusement qu'il s'assurait que ledit bourgmestre et tous autres bourgeois et habitants de la ville la lui garderaient fidèlement, comme avaient fait jusques alors.

Toutes les solennités parfaites et accomplies, les hérauts de Brabant et Lotrick, ou en vulgaire brabant wallon Lothier, qui est à dire Lotharingie ou la vraie Lorraine, crièrent à haute voix VIVE LE DUC de Brabant. Et ayant sonné les trompettes, firent largesse, jetant aux assistants grand nombre de pièces d'or et d'argent. Ces pièces étaient de deux sortes : les unes avaient d'une part l'effigie de Monseigneur le duc de Brabant, les autres les armoiries d'Anjou et de Brabant ; et était imprimé sur les bords FRANÇOIS DE FRANCE DUC DE BRABANT ; de l'autre part était à toutes la devise du Soleil avec son inscription FOVET ET DISCUTIT, qui est la devise

ordinaire de son Altesse. Hors de la ville y avait deux régiments de bourgeois, faisant le nombre environ de trois mille hommes, qui étaient en bataille ; lesquels il faisait beau voir pour les belles armes et enseignes déployées, qui ne bougèrent de leur place jusques à ce que toutes les cérémonies furent achevées, et que son Altesse fut entrée dedans la ville. Outre cela y avait un nombre infini de peuple de la ville, et plusieurs étrangers, qui étaient fort ébahis, et principalement les Français, de voir leur maître en cet appareil, et en parlaient diversement, comme on fait de choses nouvelles et non vues. Mais quand ils entendirent que c'était l'habit ducal, et que son Altesse marcherait en cet habit marqué de l'antiquité et duquel usent encore les Électeurs du Saint-Empire en leurs grandes cérémonies, furent étonnés ; et leur sembla ce prince d'une forme plus auguste qu'auparavant, et fut dit par un d'iceux : puisque c'était le manteau ducal, qu'il coûterait la vie à cinquante mille Français devant qu'il fût ôté de dessus son Altesse. Les cérémonies achevées, et étant son Altesse descendu de dessus le théâtre, monta sur un coursier de Naples de poil blanc, qui était couvert d'une housse de velours à grandes bordures d'or ; et ainsi Monseigneur le duc de Brabant commença à marcher vers la très renommée et très opulente ville d'Anvers ; et fut conduit le long de la contrescarpe jusques à la somptueuse et magnifique porte appelée Keyserspoorte, ou porte de Saint-Georges ; et ainsi entra en ladite très bonne ville d'Anvers.

p. 24

L'ordre tenu à ladite entrée fut tel :

Premièrement marchaient les deux sergents majors de la ville, qui étaient suivis de deux messagers avec les armes de la ville ; puis suivaient les trompettes avec les armes de Brabant.

La première compagnie fut des marchands allemands, appelés communément Oostrelins, bien montés et habillés à la façon allemande.

Les marchands anglais suivaient en fort bel ordre, tous vêtus d'une casaque de velours noir, toutes d'une façon.

Les colonels et capitaines de la ville.

Après plusieurs gentilshommes tant du pays que des deux autres nations.

Après le corps de la ville, à savoir les wickmestres.

Les doyens.

L'ancien Magistrat.

Maîtres des orphelins.

Échevins subalternes.

Échevins de la Halle.

Huissiers.

Secrétaires, greffiers et pensionnaires.

Receveurs et trésoriers.

Échevins.

L'amptman et les deux bourgmestres, étant tous vêtus d'un manteau de velours noir, et d'une même façon.

Les trompettes des États de Brabant, Limbourg et Lothier.

Après suivaient lesdits États en tel ordre :

Premièrement marchaient les députés des villes subalternes.

Les députés de la ville d'Anvers.

Les députés de Bruxelles.

Les nobles de Brabant.

Le chancelier de Brabant, et au dessus de lui Monsieur Lamoral d'Egmond, frère au Sieur comte d'Egmont, baron de Gasebeke.

Grand nombre de seigneurs du pays, français et anglais bien montés et richement habillés.

Les Suisses avec leurs tambours et fifre.

La maison de son Altesse, étant mêlés avec aucuns des principaux de ladite maison quelques seigneurs anglais.

p. 25

Puis marchaient Monsieur le comte de Laval, ayant à dextre et à senestre Milords.

Monsieur le prince d'Épinay ayant à dextre milord Hundson, et à senestre milord Howard.

Monsieur le prince Dauphin, ayant à dextre Monsieur le comte de Leicester et à senestre Monsieur le prince d'Orange.

Le margrave d'Anvers à tête nue portant le bâton de Justice.

Le baron de Mérode, sieur de Peterson, faisant pour ce jour l'état de maréchal de Brabant, et portant l'épée nue devant son Altesse.

Puis marchait son Altesse, monté et vêtu comme dessus ; suivait Monsieur le comte Maurice de Nassau, fils de Monsieur le prince d'Orange, ayant à sa dextre Monsieur le comte Philippe de Nassau, neveu audit prince, fils de Monsieur le comte Jean de Nassau ; à sa senestre, milord Sheffield.

Son Altesse était gardée des compagnies de guildes, c'est-à-dire des anciennes confréries des archers, arbalétriers et arquebusiers, avec si belles armes qu'il ne s'en trouve de plus belles, qui lui étaient allées au devant, et iceux l'environnaient en gros sans ordre, comme font les fleurs de lys sur un manteau royal.

Les gardes françaises de son Altesse suivaient aussi en gros, puis les gardes à pied de Monsieur le prince d'Orange.

Et après en fort bel ordre vingt enseignes de bourgeois, qui avaient été en bataille hors de la ville.

Sur ladite porte par où entra son Altesse y avait un compartiment à la dorique, dans lequel était écrit :

*Francisci Henrici II F. Henrici III Galliarum Regis Fr. unico, singulari numinis providentia ad amplissimum Belgii Principatum vocato atque in Brabantiae ducem Sacrique Imperii marchionem, quod felix ac faustum sit, inaugurato Principi suo exoptatiss. hanc urbem sibi devotissimam auspiciatissime ingresso votis faventes, S. P. Q. A.*

Qui signifie : à François, fils de Henri second, frère unique de Henri troisième roi de France, appelé à la souveraine principauté des Pays-Bas, et duc de Brabant, et marquis de Saint-Empire inauguré, à son prince très désiré, entrant très heureusement, ses très dévots, favorisant de leurs vœux, LE SENAT ET PEUPLE D'ANVERS.

p. 26

Le chariot de la Pucelle d'Anvers ne peut sortir de la ville, pour n'avoir moyen de détourner ; et pourtant attendit son Altesse devant la porte, au dedans de la ville. Ce chariot était appelé CHARIOT DE L'ALLIANCE, qui portait la Pucelle accoutrée de satin rouge et blanc, qui sont les couleurs d'Anvers ; en sa main senestre avait une branche de laurier, et sur sa tête une couronne aussi de laurier, en signe de victoire contre les tyrannies du roi d'Espagne, et de la délivrance que le peuple espère par le moyen du nouveau prince, bon, fidèle, protecteur et victorieux : auquel de l'autre main présentait les clefs, suivant les vers écrits sur sa tête, qui suivront ci-après. À sa dextre était la Religion habillée en sibylle, portant en sa main un livre ouvert nommé *La Loi et l'Évangile* ; en l'autre main une épée nommée *La Parole de Dieu* ; à la senestre était Justice, tenant la balance et l'épée en sa main. Sur la balance était écrit *Oui et Non*. Devant la Pucelle était assise Concordia, vêtue de blanc, jaune et orangé, ayant sur son bras un écu auquel était peint un sceptre couronné avec deux petits serpents, et au-dessous deux colombes, le tout ceint d'une couronne d'olive, et signifiant louable gouvernement avec providence. Elle portait un heaume en tête, signifiant sagesse ; en la main une lance, dont la banderole portait d'un côté les armes d'Anjou couronnées d'olive, de l'autre un agneau avec un loup, le lion avec le bœuf, pour montrer le grand repos attendu sous ce prince, tant en la Religion qu'en la police. À la main droite de Concorde était Prudence, à sa senestre Force, et au milieu du chariot était une colonne richement faite à la corinthiaque ; sur icelle était un cœur tenu de deux mains armées, ayant des ailes, signifiant Union, Foi et Force, et une épée entortillée de deux

serpents ayant leur queue à leurs oreilles, donnant à entendre le gouvernement prudent et les oreilles étouffées aux flatteurs. Au pied de la colonne un compartiment avec les armes d'Anjou et de Brabant ; en la poitrine du lion de Brabant étaient les armes du marquisat du Saint-Empire et de la ville d'Anvers. Sur les armoiries était écrit FOEDUS. Sur les coins du chariot étaient deux figures armées, le morion en tête, accoutrées d'orangé, blanc et bleu, l'une nommée Fides, l'autre Vigilantia. En la main avaient un écu auquel étaient peintes deux épées croisées et deux colombes avec un trousseau de flèches, signi-

p. 27

fiant Union. Sur l'un des écus était écrit DEFENSE, sur l'autre OFFENSE. Chacune desdites figures ayant une banderole de soie d'azur ; en l'un était le pélican qui se tue pour les siens, en l'autre une géline couvant ses poussins.

Sur la tête de la vierge étaient ces vers :

*Principis impietas, furor et vesana tyrannis,  
Quas olim certo dederam sud fœdere claves,  
Restituere mihi. Tu has, ô clarissime Princeps,  
Accipias fato meliori atque omine fausto ;  
Hoc pietas meruit, virtus hoc tanta meretur :  
Ter felix patrios cui cedit Belgica fasces,  
Fœlices tanto tuti sub nomine Belgæ.*

Lesquels vers en français peuvent être ainsi rendus :

*L'impiété du duc, tyrannie et fureur  
M'ont rendu ces clefs que sous accord certain  
Données lui avais ; que d'un meilleur destin  
Ta main les puisse prendre ; et ainsi ta vaillance  
Et piété ces clefs en ta puissance ont mis.  
Belges trois fois heureux, qui ont leur chef soumis  
Sous le nom très heureux de ce tige de France.*

Six gentilshommes de la ville l'attendaient à la porte avec le ciel de drap d'or frisé, lequel dehors ils tinrent et portèrent sur le chef de son Altesse, qui commença en l'ordre que dessus à marcher dedans la ville.

Toutes les rues, depuis la porte jusques à son logis, étaient bordées de gens armés, avec leurs enseignes, fifres et tambours ; les officiers avec la rondelle dorée et l'épée en la main, et tout le reste armé des plus belles et meilleures armes qui se puissent voir.

Son Altesse continua son entrée jusques au coin de la rue nommée Gasthuisstraete, près l'église Saint-Georges, où était dressé un spectacle en forme de tableau, grand et haut élevé, lequel avait été fait par une des chambres des Poètes tragiques et comiques, appelés vulgairement Rhétoriciens, ladite chambre appelée le Souci, ou comme aucuns l'appellent, le Sol-suit, pour être une fleur suivant le Soleil ; et ladite chambre a pour sa devise « Accroissant en vertu ». Ledit spectacle ou tableau avait trois compartiments : le premier était du premier de Samuel, chapitre 15, où Samuel remontre à Saül sa désobéissance, et en signe que le Royaume serait arraché de sa maison et donné à un meilleur,

p. 28

lui rompt une partie de son habillement, signifiant que la seigneurie des ces pays est ôtée au roi d'Espagne, pour ses serments violés par tyrannie et concussions abominables. En l'autre, comment il est commandé par Samuel à Isaïe père de David d'amener ses enfants, et que Dieu en établirait un, à savoir le plus jeune, qui était David, pour prince du peuple. Au troisième, comme David, étant oint, combattit et défit Goliath.

Le titre et la superscription était à la phrygienne, où étaient inscrits ces vers :

*Abstulit ut regni Dominus moderamina Sauli,  
Et reprobum sancti privavit numinis aura,  
Præfecit suo regem Davida popello ;*

*Sic modo depulsis partria regnoque tyrannis  
Dux generose tuo voluit nos marte tueri.*

Qu'on peut ainsi exposer en français :

*Comme Dieu arracha à Saül la couronne,  
La donnant à David, ainsi le ciel te donne  
Cette épée ducal en ta vaillante main,  
Pour défendre les tiens du tyran inhumain,  
Lequel pour sa fureur, sa rage et tyrannie  
Nous avons déchassé hors de notre Patrie.*

Le front et couronnement orné de banderoles, armoiries, torches et flambeaux portait la devise de son Altesse, FOVET ET DISCUTTI. Au pied dudit tableau était Discordia en prison close de treillis, où elle était tourmentée de furies et de serpents, avec les vers :

*Discutit exortas Dux Alençonius iras  
Jupiter in gremio quem Deus usque fovet.*

Qu'on peut ainsi rendre :

*Les rages et fureurs montées  
Jusques au ciel sont écartées  
Par l'œil et le regard serein  
De ce grand duc et nouveau prince,  
Que Dieu gardant cette province  
Maintient toujours dedans son sein.*

Son Altesse passa outre jusques au lieu nommé les Trois-Coins, tirant vers la rue nommée Huyvetterstraet, où était un autre magnifique spectacle avec les armoiries, torches et flambeaux : il

p. 29

avait été fait par une autre chambre des Rhétoriciens appelée les Peintres ou Violier, ayant pour devise « Par candeur assemblés », où était dépeinte l'étroite confédération de David et Jonathan, signifiant l'intégrité du serment mutuel de son Altesse et des États du Brabant, Magistrat, membres, colonels et capitaine de la ville d'Anvers. En ce tableau était écrit en un compartiment à la phrygienne ces vers :

*Adversus veluti Saulis promiferat omnes  
Tutari Ionathas regem Davida furores,  
Sic contra instantes Princeps generose tyrannos  
Nos tibi commissos serva, rege pacis amantes.*

Qu'on peut traduite en français ainsi :

*Comme Jonathan à son frère  
Avait promis de le garder  
Contre les fureurs de son père,  
Ainsi, Prince, viens nous aider  
Contre la fureur et oppresse  
Du tyran qui déjà nous presse ;  
Prince heureux, si vivre tu fais  
Sous toi ce peuple aimant la paix !*

Il passa outre le bout de la rue, duquel on voit le Pan des tapissiers, étant ce canton de rue plein de flambeaux allumés et tonneaux remplis de poix brûlant ; et vint jusques à la Meerbrugge. À l'entrée y avait un éléphant portant un château de pierre avec son artillerie et soldats. Devant ledit éléphant étaient peintes les armoiries du marquisat et de la ville, et au devant une lance avec sa banderole de taffetas aux armes d'Anjou ceintes de laurier, et quatre autres banderoles de taffetas cramoisi poussées hors, esquelles étaient peintes les Mains d'Anvers avec la devise FOVET ET DISCUTTI ; et à l'endroit du ventre étaient ces vers :

*Lunam solebam, nunc jubar constantius*

*Me fratris exortum rapit,  
Videorque opimam iam videre adorem  
Huic huic parente Belgio.*

Qui signifient en français :

*La lune adorer je soulais  
Mais je fus ravi quand je vois  
Se lever l'astre de son frère ;*

p. 30

*Et pense avoir riche moisson  
Puisque je vois le Brabançon  
Éclairé de cette lumière.*

De le Meerbrugge, il passa par la Meer jusques au Corps de garde, où étaient quatre compagnies rangées en forme de bataillon. De là passa jusques au coin de Clairestrate, où était un théâtre fait par la chambre des Rhétoriciens nommée Branche d'olivier, qui ont pour leur devise « Ecce gratia », où était assise une pucelle nommée Antverptia ; elle portait au sein une petite fille nommée Connaissance de Dieu, qui tenait un coffre dedans lequel étaient les privilèges, lois, franchises et la Vérité, qui avaient été gardés par la grâce de Dieu et par Providence, Sagesse, Foi, Diligence, Loyauté, Persévérance, Union, Bonne garde, Ordre ; et au haut était écrit un compartiment à la phrygienne dedans lequel étaient écrits ces vers :

*Gratia nata Deo, cultu vestitta nivali,  
Et foliis ornata manum pallentis olivæ,  
O princeps patriæ, pater et spes maxima nostræ,  
Virginis Antverpiæ jussit te celsa subire  
Moenia, et addictum populum pietate levare,  
Justitia et nostris depellere finibus hostes.*

Qu'on peut ainsi rendre en français :

*Grâce fille de Dieu, de cette robe blanche  
Comme chaste vêtue ornée de la branche  
D'olivier blémissant, Prince, l'espoir entier  
Et père du pays, t'a commandé d'entrer  
Dans les superbes murs et tressaillant de joie  
De la vierge d'Anvers ; que ta clémence on voit  
Donner un prompt secours à ce peuple oppressé,  
L'ennemi par justice hors du pays chassé.*

Plus bas vers le milieu était un Neptune avec son trident porté par un dauphin à travers les ondes ; et à senestre étaient ces vers :

*Grâce divine et vraie Connaissance  
Ont maintenu la renaissante Anvers,  
Par bonne garde et fidèle alliance  
Pour toi, grand duc, fils et frère de France.  
Chasse et mets donc par justice à l'envers  
Ses ennemis cruels, faux et pervers.*

p. 31

Il passa par Clairestraete tirant à la Langhenieustraete, jusques au pont Sainte-Catherine vis-à-vis la rue nommée Cruystraete, où était un arc triomphal peint en fabrique bâtie de pierre blanche. Il était enrichi de ses fronts et compartiments avec les armoiries de son Altesse, torches et flambeaux, avec musique de hautbois et clairons, et était au plus haut écrit :

*Adventui felicissimo Francisci  
Regis Henrici III Fra. Unici,  
Henrici II F. Franciscique I. N.  
Ducis Brabantie inaugurati,*

*Principis optime de patria meriti,  
Patris Patriæ*

*S. P. Q. A.*

Qui signifie :

*Au très heureux avènement de François  
Frère unique du roi Henri troisième, fils de  
Henri second et petit-fils de François premier,  
duc de Brabant, prince qui a  
très grandement mérité, père de la Patrie.*

*S. P. Q. A.*

Et au dessus en un compartiment à la phrygienne était écrit ;

*Hunc tandem everso iuvenem succurrere seculo  
Ne prohibete.*

Qui signifie :

*À la fin n'empêchez ce prince redressant  
Ce siècle renversé.*

En passant par la Cortenieustraete et par le Marché-au-lait, tournant vers la Couppestraete en la rue nommé de Keyseruyje jusques au Grand-Marché. Le marché était rempli de flambeaux de cire, de poix en tonneaux élevés jusques aux plus hautes fenêtres, qui sont communément de cinq étages ; et étaient en bataille audit marché dix enseignes, avec celle de la Jeunesse à l'étendard vert, le tous des mieux armés qu'on peut voir en lieu du monde. Au milieu des bourgeois était le grand géant fondateur de la ville d'Anvers : sa cuirasse était de couleur d'azur, ses habits d'orangé blanc et gris ; il portait bannières d'azur aux armes d'Anjou, et avait ces vers écrits devant lui :

p. 32

*Nil rabies vesana, furor vel sæva tyrannis  
Profuit imperio, vis aut violentia, nostro ;  
Est regi pietas virtus tutissima, sæpe  
Quod violentia nequit peragit tranquilla potestas ;  
Nil feritate feres, populum pietate guberna  
Exemple truculenta meo sed despice facta.*

Qu'on peut ainsi traduire :

*La rage, la fureur et fière tyrannie,  
La force et violence ont de rien profité  
À mon règne cruel ; la seule piété  
Est la vertu qui rend la royauté munie.  
La puissance tranquille achève et te parfait  
Ce que la cruauté jamais aux rois n'a fait.  
La fierté ne fait rien ; règne en douce clémence,  
Par mon exemple apprends que c'est de violence.*

Derrière le géant étaient ces mots écrits :

*Cernitis immanem hunc horrenda mole gignatem :  
Talem olim, ut fama est, tulit Antverpia tyrannum.  
Voyez l'horrible corps du monstrueux géant :  
Jadis fut ce tyran dessus Anvers séant.*

Ce géant tournait la tête par artifice vers son Altesse passant ; et tenant en main les armes d'Espagne, les laissa tomber, et leva celles d'Anjou. Il y avait aussi un théâtre au même marché devant la maison de la Ville, plein de nymphes et de vertus ; mais d'autant qu'il servit principalement pour le jour du serment que son Altesse fit à la ville d'Anvers, qui fut fait le 22 dudit mois, il en sera parlé par ci-après plus amplement.

Son Altesse sortant du Marché prit son chemin vers la rue appelée Hoochstraete, et approchant de la rue nommée d'Oudecorenmerck, y avait une baleine portant Neptune nu

tenant en main son trident, signifiant les grandes commodités que reçoit la ville d'Anvers par la navigation de la mer et la Schelde. Devant ce monstre était un autre homme nu, et auprès deux figures, à savoir Navigation et Marchandise, avec un livre de comptes et une bourse telle que les caissiers portent allant pour recevoir argent. Devant le Neptune en un compartiment étaient écrits ces vers :

p. 33

*Terrarum imperium tibi spondent fata, tridentem  
Hunc tibi Neptunus cedo : terra marique  
Ut domitis monstros, votivum Antverpia fructum  
Sentiât adventus, Duce te, secura pericli.*

Qui ont été traduits ainsi :

*Le destin te promet l'empire de ce monde ;  
Je, Neptune marin, te quitte ce trident,  
Afin qu'ayant dompté par la terre et par l'onde  
Tous monstres furieux, ce doux fruit qu'elle attend,  
La vierge Anvers reçoive en ta joyeuse entrée  
Étant de tous périls sous ta main délivrée.*

Son Altesse continua son chemin par la Hoochstraete jusques au lieu auquel était la porte Saint-Jean, qui fut abattue l'an passé ; au lieu de laquelle y avait une arc triomphal à l'ionienne. Cet arc était du tout accommodé à la devise de son Altesse, FOVET ET DISCUTIT. En haut était tendu un voile en forme ovale ; en icelui était peint le Soleil ; sous le Soleil étaient peintes la mer avec navires, et la terre ornée de sa verdure ; apparaissaient aussi une nuée des deux côtés, que la lumière du Soleil épardait, et donnait sa vigueur à la terre. En la superficie concave de l'arc étaient peintes trois déesses, Flora tenant en main ses fleurs, Cérès ayant le froment, et Pomona tenant la corne d'abondance ; la terre aussi revêtue de verdure avec ses arbres, fruits et champs en toute fertilité, ce qui se fait par la chaleur et vertu du Soleil, et qui est signifié par ce mot FOVET. De l'autre côté à la main gauche, les champs tristes et stériles, l'air brun et ténébreux partout, les arbres et plantes secs, ce qui se fait par trois furies, Discorde, Violence et Tyrannie ; lesquelles fuyaient à la venue de son Altesse, suivant la signification du mot DISCUTIT.

De l'autre côté était représentée la même devise, FOVET ET DISCUTIT, par autre moyen. À la main droite, sur FOVET était un grand champ labouré avec sa maison rustique : le laboureur était vêtu à la française, lequel semait, et un autre fumant la terre ; à la senestre était peint DISCUTIT, auquel côté était peint un capitaine français armé, qui était suivi de ses alliés, confédérés et soldats, pour signifier que par les traités et accords faits avec son Altesse, toute tyrannie, violence et discorde seront chassées, et par le rayon de ce Soleil le pays recevra toute paix, prospérité et abondance.

p. 34

Sur le front étaient ces vers :

*Exoriens veluti obscuras Sol discutit umbras,  
Arvaque nativo læta calore fovet ;  
Non secus adventu dispergis nubila Princeps,  
Ac libertatis spe recreas populum.*

Qui signifie :

*Comme un soleil levant épard le noir ombrage,  
Et par un feu naïf les terres entretient,  
Ainsi ce peuple entrant chasse l'obscur nuage,  
Et ce peuple en espoir de liberté maintient.*

Cet arc triomphal était embelli sur le haut de banderoles aux armes d'Anjou, environnées de la branche d'olivier, le tout sur azur ; et d'autres banderoles à champ de gueules bordées d'argent, et grand nombre de flambeaux ardents ; et était ledit arc fourni de divers instruments de musique, et étaient les joueurs d'instruments vêtus des couleurs de la ville.

Son Altesse passa dessous cet arc triomphal, et vint en la place nommée den Ouvre, en laquelle étaient dix compagnies en bataille, armées comme toutes les autres. Et passant son Altesse devant le corps de garde, vint jusques à l'endroit de la Monnaie, devant lequel était un grand et monstrueux cheval marin, de hauteur de vingt pieds. Sur lequel était assise une nymphe nommée Concorde, portant un écu dedans lequel étaient peints un livre et une verge, nommée la REGLE DE VERITE ; portait une banderole en sa main, en laquelle était FIDELE ALLIANCE. Ce montre marin était nommé TYRANNIE, et avait le frein en bouche, avec doubles rênes de chaîne de fer, nommé DROIT ET RAISON, donnant à entendre que S. A. comme un vrai Perseus, délivrera ce pays de toute tyrannie, et après gouvernera en toute justice et raison. À l'endroit de la porte de la Monnaie, et où la rue étrécit, étaient deux obélisques ou aiguilles, et entre icelles un arc triomphal avec ses colonnes à la corinthiaque, doré et enrichi de son relief dessus icelui ; sur le front étaient les armes de son Altesse, et autres aux côtés, avec bannières, avec torches et flambeaux. Sous les armoiries de son Altesse étaient les vers suivants :

*Illa potens nimiumque viget respublica felix  
Caelitus omnigenis accumulata bonis,  
In qua Dux populi caput est ; populusque relata  
Obsequitur capiti ceu sua membra vice.*

p. 35

*Cet état est puissant et fleurit bienheureux,  
Lequel rempli de biens du ciel en abondance  
A pour son chef un prince ; et ce peuple est heureux,  
Qui rend comme vrai membre au chef obéissance.*

Depuis cet arc triomphal jusques au Palais, c'est à savoir le long de la rue Saint-Michel, qui a de longueur mille pas, étaient assises de chacun côté septante colonnes, restant le passage entre deux de vingt-deux pieds ; chacune colonne étant de hauteur de douze pieds, avec le lambris continuel appuyé sur les piliers, sur chacune deuxième colonne un flambeau, et entre les deux les armes de Brabant, d'Anjou et d'Anvers, distinctes selon les espaces desdites colonnes. Icelles colonnes étaient couronnées de lierre.

À côté de la porte du Palais était un spectacle avec ses bannières, flambeaux et pyramides. Sur le haut de l'un des côtés était une grue, et sur l'autre un coq, donnant à entendre tant aux chefs qu'aux membres que la vigilance est nécessaire. Un petit chien signifiant fidélité et un agneau signifiant paix y étaient peints, accompagnés de sibylles qui représentaient prudence, amour, foi, obéissance, vertu, honneur, sans lesquelles nulle vraie paix peut consister, et le tout étant conduit par la lumière du Saint Esprit, qui était représentée par une clarté qui découvrait les principaux instruments de Discorde, à savoir Envie et Calomnie avec double cœur, langue et visage, mais avec peu d'effet : car des deux côtés dudit spectacle étaient deux figures, d'une part Hercule, et de l'autre était peint comme en bronze David victorieux de Goliath, signifiant force et magnanimité. Et dessous était Concorde, laquelle tient Discorde enchaînée, ayant le col environné de couleuvres, qui présente d'une part la pomme d'or, de l'autre menace de ses forces et tyrannies ; et néanmoins est chassée en la spélunque de Tristesse, où elle est détenue par Concorde, qui tient la porte close ; signifiant ce que les Pays attendent de son Altesse, suivant sa devise FOVET ET DISCUTIT.

Sur le front eu compartiment fait à la phrygienne étaient ces vers :

*O sit Justitia Pacisque ut basia tellus  
Sentiât , et facili fundat opes gremio.  
Atque comes Pietas Fidei facta obvia, nexu  
Omnia solemnibus firmet amicitia.*

p. 36

Qui se peuvent ainsi traduire :

*Que la Terre sentir de paix et de justice*

*Puisse les doux baisers ; qu'elle épande ses biens  
Sans peine et sans labeur, que d'éternels liens  
La paix jointe à la foi le tout affermir puisse.*

Devant que d'arriver à Saint-Michel où était préparé le Palais pour son Altesse, le jour était passé, tellement que toute la ville était éclairée comme en plein jour d'une infinité de flambeaux et torches, et la clarté était telle, et avec tant de lustre, que tant la personne de son Altesse et des princes et seigneurs qui l'accompagnaient, et pareillement les soldats avec leurs armes luisantes paraissaient plus que durant le reste du jour ; et comme le peuple avait été en grande multitude en toute la ville, aussi d'autant plus que son Altesse approchait de son Palais, il était encore de beaucoup plus grand ; et ainsi entre mon dit Seigneur le duc de Brabant et d'Anjou en son Palais en l'ordre qui a été dit, ayant outre cela après lui de deux à trois cents tant criminels que bannis le suivant à tête nue et liés, qui demandaient miséricorde. Les hérauts jetaient desdits pièces d'or et d'argent, comme ils avaient fait par tous les carrefours de la ville en passant.

À l'entrée dudit Palais était un arc de vingt-deux pieds à trois colonnes à la phrygienne ; au haut était un compartiment auquel étaient trois Grâces, à savoir Vertu, Gloire et Honneur, lui présentant l'olivier signe de paix, le laurier de victoire, et la couronne qui lui était envoyée du ciel ; et étaient sous ledit compartiment écrits ces vers :

*Qui decus antevenis meritis, virtutibus omnes,  
Fortunamque animis vincis, virtutibus annos,  
Accipe nympharum facilis tria munera, oliva  
Ramum, victricem laurum, meritamque coronam.*

C'est à dire :

*Par tes hauts faits, l'honneur et tous en mœurs tu passes,  
Par courage, fortune et par vertus tes ans,  
L'olivier, le laurier, la couronne, présents  
Des trois nymphes reçois d'une joyeuse face.*

p. 37

#### LE SERMENT

fait par Monseigneur François duc de Brabant aux membres de la très renommée ville d'Anvers ; et le serment fait par lesdits membres à son Altesse.

Monseigneur le duc de Brabant étant entrée en son Palais, se fit une scopeterie de vingt ou trente mille coups d'arquebuse, et dès lors commencèrent toutes les compagnies (exceptées celles qui avaient la garde cette nuit) à se retirer au pas. Ce qu'ils firent avec tel ordre et silence, qu'en moins de demie heure toute la ville fut désarmée, comme elle avait été le matin mise en armes sans bruit en moins d'une heure. Les princes et seigneurs aussi se retirèrent chacun en leur logis, et dès lors commença à jouer tout l'artillerie de la ville par deux fois, comme elle avait fait à l'entrée, tellement qu'il semblait que toute la ville fût en feu ; les flambeaux et feux de joie furent allumés par toutes les rues et carrefours, sur les clochers en si grand nombre et si continuels que toute la nuit sembla un jour ; et même ceux qui étaient hors la ville regardant le ciel, leur semblait être entièrement enflammé. Ces feux de joie continuèrent toutes les nuits jusques au jeudi ensuivant, auquel jour son Altesse fit le serment particulier à la Ville, auquel furent gardées les solennités qui ensuivent.

Les sieurs Amptman, bourgmestres et échevins de la ville d'Anvers, le jeudi vingt-deuxième dudit mois, se transportèrent au palais de Saint-Michel ; auquel lieu supplièrent très humblement son Altesse, comme il lui avait plu de donner le serment aux États de Brabant et marquisat du Saint-Empire, et le recevoir, aussi qu'il lui plût donner cette journée le serment particulier à la ville d'Anvers et le recevoir au lieu accoutumé de toute ancienneté. À quoi s'étant accordée son Altesse, se mirent en chemin selon l'ordre de l'entrée, étant pour ce jour le Seigneur

Édouard de Clastro ambassadeur du roi don Antonio de Portugal au dernier rang des princes et seigneurs ; et ainsi marchèrent le long de ladite rue de Saint-Michel vers le Grand-Marché, au-  
p. 38

quel est la somptueuse maison commune de la Ville. Et d'autant que le jour de l'entrée, à raison de la nuit qui survint, ne fut possible de bien reconnaître les monstres, ils furent derechef représentés à son Altesse, tant en la place devant la Monnaie qu'ailleurs. Et davantage furent préparés deux spectacles, qui avaient été dressés en un jour : l'un était le Mont Parnasse, sur lequel était séant Apollon accoutré en façon de Soleil ; les neuf Muses l'accompagnaient, qui jouaient de divers instruments de musique accordés, et chantaient ensemble harmonieusement de la voie une ode écrite à la louange de son Altesse. Sur Apollon étaient les armes de son Altesse. Ce spectacle était en la rue nommée Hoochstraete, regardant la rue nommée Reynerstraete. Vis-à-vis dudit spectacle y en avait un autre du côté de la rue nommée de Vlasmerkt, lequel était un roc moussu couvert d'arbres secs et arides ; et y apparaissait une spélouque sombre et obscure, et triste à regarder, en laquelle étaient comme cachées les Furies infernales, à savoir Discorde, Violence et Tyrannie ; lesquelles, sentant les rayons d'Apollon et oyant la douceur et harmonie des vois et instruments, se retiraient et cachaient au plus creux de la spélouque ; et puis derechef se montraient pour entendre si cet accord et harmonie durait encore ; en intention, s'il cessait, de remuer encore et troubler la république.

Son Altesse passa outre, et vint jusques au Grand-Marché à très grande difficulté, à raison de l'infinie multitude de peuple, qu'on avait trop de peine à faire serrer ; et étant descendu de cheval, monta sur le théâtre qui avait été dressé à cet effet, au milieu dudit marché près la maison publique de la Ville, marchant devant lui le Magistrat de ladite ville, plusieurs princes, seigneurs et gentilshommes. Ce théâtre était grand et spacieux, de la hauteur de 40 pieds. Ledit théâtre était tapissé d'écarlate, et y était tendu un dais avec le dossier de drap d'or frisé, et dessous une chaire de même. Du côté droit au jour de l'entrée y avait représenté Prudence tenant un sceptre doré ; à la senestre était Justice présentant par dessus la chaire le glaive de Justice ; et derrière était Clémence, présentant le chapeau ducal. Devant la chaire étaient comme aux pieds Obéissance, Foi, Amour de Dieu et Révérence, et avec icelles aux côtés de la chaire étaient Concorde, Sagesse, Vaillantise, Bénévolence, Vérité, Piété, Persévérance, Raison ; desquelles deux aux deux côtés tenaient chacun un flambeau de cire vierge, et toutes habillées

p. 39

en nymphes. Le jour que son Altesse y monté, était vide ledit théâtre desdites nymphes : il était des deux côtés garni de colonnes : à mains droite, entre les colonnes, était un lion tenant un glaive nu, signifiant l'autorité du Magistrat. Dessus le lion était un aigle nourrissant ses petits, et se tournant vers la lueur du Soleil, comme prenant sa force du prince ; à la senestre était un bœuf ayant le joug au col, et dessus une géline couvant ses poussins, et auprès un coq. Le bœuf avec son joug signifiait obéissance ; le coq et la géline signifiaient vigilance, soin et défense du supérieur. Ledit théâtre était orné de banderoles d'azur aux armes d'Anjou, et de gueules aux armes d'Anvers, de flambeaux et torches ; et au-dessus, entre les armoiries, étaient ces vers :

*Venisti tandem, atque tua expectata tueri*

*Ora datur.*

*Enfin tu es venu, et nous fais voir ta face,*

*Si longtemps attendue.*

Et peu au-dessous à la droite, sous les armoiries de Brabant :

*Frustra magnanimos jactarint regna triumphos,*

*Justitia aequali populos ni lance gubernet.*

*Que le vaincre tant ne s'avance*

*Se vantant ce propos tenir,*

*Qu'il peut les règnes maintenir.*

*Sous toi l'égle balance*

*Tous royaumes Justice tient,  
Et en sur repos les maintient.*

Et à la senestre, sous les armoiries d'Anvers :  
*Nil leges, nil sceptrum valent, nil cura Senatus,  
Plebs nisi legitimis submittat fascibus arma.*

*Soin du Sénat ni les lois,  
Ni le sceptre des grands rois,  
N'ont aucune puissance,  
Si le bon peuple ne rend  
Au juste gouvernement  
Entière obéissance.*

Et encore plus bas était écrit :

*Est Deus, est qui cuncta movet præcordia Regnum  
Cui quam celsa cadunt, hinc vultu utcumque sereno  
Despectat populos, placidam sub rege quietem  
Dat justo : ast alios excercet dura tyrannis.*

*Dieu est seul, et seul meut le courage des princes,  
Tout baisse devant lui, et toutes les provinces*

p. 40

*Il contemple d'en haut, aux bons peuples donnant  
Justes rois, des tyrans aux méchants ordonnant.*

De ce théâtre pouvait voir son Altesse devant lui un peuple infini apprêté pour lui faire le serment, et en trois bandes les bannis et criminels, liés à tête découverte, demandant miséricorde ; qui leur fut faite, et pareillement toutes les maisons du Marché ayant devant elles jusques au haut flambeaux allumés. La place étant donc prise, et le silence fait, le conseiller et pensionnaire Van der Werck proposa comme il ensuit :

Sérénissime seigneur et prince,

Le margrave, amman, bourgmestres, échevins, trésoriers et receveurs, vieux échevins, chefs de la bourgeoisie et maîtres des quartiers, doyens et anciens des métiers, ensemble les colonels, doyens des guildes et capitaines de cette ville, très humbles et très obéissants sujets de votre Altesse, reçoivent un extrême contentement de voir votre Altesse déjà reçue pour duc de Brabant et pour leur seigneur et prince, et prête pour faire le serment à cette ville et le recevoir du Magistrat, bourgeoisie et habitants d'icelle, au regard de la Ville et marquisat du Saint-Empire. Et s'assurant que votre Altesse leur sera bon, droiturier et légitime prince, les gouvernant selon leurs privilèges, lois et coutumes, promettent aussi réciproquement à votre Altesse de lui être bons, loyaux et fidèles sujets, et d'employer tous leurs moyens, et même leur propre vie pour son service et pour la conservation de sa dignité, droits et prééminences. Et comme le bon Dieu a inspiré à votre Altesse de prendre premièrement la protection et défense, et depuis l'entière seigneurie du Pays-Bas et provinces qui ont contracté avec votre Altesse, espèrent que le même Dieu par sa clémence et miséricorde bénira et fera prospérer tellement les desseins et entreprises de votre Altesse, que bientôt verront icelle colloquée au plus haut degré de ses magnanimes et héroïques désirs ; et le pays en général et en particulier délivré des calamités et misères de la guerre, avoir tant meilleur moyen de reconnaître les grandes grâces et bénéfices reçus de votre Altesse, et l'honorer, aimer et servir comme vrai protecteur du pays et père de la Patrie.

Ce qu'étant fait, son Altesse ayant aussi répondu en confor-

p. 41

mité de ce qu'il avait dit dehors la ville, ledit Van der Werck a déclaré à haute voix au peuple que son Altesse était prêt de leur faire le serment et le recevoir du Magistrat, et tout le peuple et habitants de la ville d'Anvers. Qu'il avait plu à Dieu leur envoyer un prince de si rares et

héroïques vertus, et de si grande puissance, et frère unique d'un si grand roi ; et qu'on espérait qu bientôt le même Dieu lui donnerait le moyen de sublever ces pays de tant de calamités et misère dont il était oppressé. Et comme son Altesse avait été reçue par solennelle délibération des États confédérés, et même par solennelle résolution de tous les membres de cette ville, et que Dieu commandait d'aimer, révéler et obéir aux princes, qu'on exhortait le peuple de selon le commandement de Dieu lui porter toute humble obéissance. Qu'à cet effet leur serait lu le serment lequel son Altesse prêterait, et même celui qui serait prêté par le peuple, priant Dieu de donner la grâce à son Altesse de, suivant icelui, bien gouverner et régir ; et aux bourgeois et habitants de cette ville d'Anvers, de s'en acquitter (touchant l'obéissance) comme bons, loyaux et fidèles sujets sont tenus de faire ; et que le nom de Dieu soit sanctifié au bien, prospérité et assurance de cette ville, grandeur et accroissement de puissance, honneur et gloire de son Altesse.

Fut depuis lu par ledit Van der Beekt le même serment à faire par sa dite Altesse avec le titre de duc de Brabant, et tous autres. Lequel serment fut lu en français à sa dite Altesse, et reçu par le seigneur Philippe de Schoonhoven, seigneur de Wanroy, bourgmestre de dehors.

Ce qu'étant fait fut lu par ledit Van der Beekt le serment auquel le Magistrat et le peuple avai<en>t à faire ; lequel fut suivi de mot à mot, ainsi comme il le prononçait, par ceux du Magistrat et grand nombre du peuple qui le pouvait entendre. Lequel serment fut stipulé du Magistrat et peuple d'Anvers par l'ammen, au nom et par commandement de sa dite Altesse.

Lesquelles solennités étant achevées, son Altesse par deux ou trois fois jeta à pleine main des pièces d'or et d'argent ; et en après les hérauts, les trompettes et tambours sonnand de toutes parts, et plusieurs instruments de musique, comme ils avaient aussi fait devant l'arrivée de son Altesse ; et puis étant descendu

p. 42

du théâtre entra en la Maison de Ville avec tous les princes, seigneurs et gentilshommes en grand nombre, où il fut reçu par les Sieurs de la Ville, et dina publiquement au festin qui lui avait été apprêté très somptueux et très magnifique ; et se passa toute la journée en grande joie, contentement et admiration, tant de son Altesse et de sa suite, qu'universellement de tout le peuple. Le soir joua derechef deux fois toute l'artillerie ; les feux de joie furent continués beaucoup plus grands et en plus grand nombre qu'auparavant. Et ainsi s'acheva la joyeuse et magnifique entrée du prince magnanime Monseigneur François, fils et frère unique de France, par la grâce de Dieu duc de Brabant. Le reste de la semaine et jours suivants, les Sieurs du Conseil privé, des Aides, des Finances, Chambre des comptes et autres corps, collèges et communautés vinrent congratuler à son Altesse, lui offrir leur très humble service et promettre toute fidélité et obéissance ; lesquels tous il reçut fort bénévolement, et leur donna à tous contentement, leur répondant si à propos, de si bonne grâce et avec telle dextérité, n'omettant un seul point de ce qui lui était proposé, que non seulement un chacun l'admirait, mais était contraint de l'honorer et l'aimer, et prêcher ses louanges entre le peuple. Finalement les députés des Églises réformées des deux langues, présentés par Monsieur le prince d'Orange, furent ouïs, qui proposèrent à son Altesse comme il ensuit :

Monseigneur, nous sommes envoyés vers votre Altesse de la part des Églises réformées de cette ville, de la langue de bas allemand et de la langue française, pour lui déclarer en toute humilité, révérence et sujétion que nous avons loué et louons Dieu de très bon cœur qu'il lui a plu conduire votre Altesse si heureusement en ce lieu ; ensemble, qui nous conjoignons notre joie avec celle de tout ce peuple, que nous espérons votre Altesse avoir reconnue en la réception et joyeuse entrée qui lui a été faite en cette ville d'Anvers. Nous espérons aussi, Monseigneur, comme ces Pays sont parvenus à leur grandeur et félicité si grande que peu d'autre pays l'ont égalée sous la seigneurie et gouvernement des très illustres princes, Messeigneurs les ducs de Bourgogne issus de la très noble maison de France, aussi que sous la conduite et gouvernement de votre Altesse étant de la même maison, sera recouvrée par sa valeur, et conservée par sa

p. 43

sagesse, la même dignité et splendeur ancienne. Il y a peu moins de trois cents ans, Monseigneur, que ces Pays étaient gouvernés par divers ducs, comtes et seigneurs, auquel temps ils n'avaient pas acquis cette grandeur que les autres nations ont depuis tant admirée : le premier qui commença à les accroître fut Monseigneur Philippe, duc de Bourgogne, surnommé le Hardi, qui était frère du roi Charles cinquième, fils du roi Jean, et petit-fils du roi Philippe de Valois ; desquels rois, Monseigneur, votre Altesse est descendue en droite ligne masculine ; car, Monseigneur, le premier duc d'Orléans fut fils du roi Charles cinquième, duquel votre Altesse aussi est issue en droite ligne masculine, et n'y a plus que le roi et votre Altesse des enfants mâles de mon dit Seigneur d'Orléans ; tellement que Messeigneurs de Bourgogne sont grands-oncles paternels de votre Altesse ; et pourtant nous ne doutons qu'elle ne veuille imiter leurs vertus, en restituant cet état en son ancienne splendeur et dignité ; aussi de le conserver et augmenter comme il a été élevé en cette grandeur par Messeigneurs vos oncles. Monseigneur Jean fut le second duc sous lequel cet état fut beaucoup agrandi ; mais il n'eut point sa perfection jusques au temps de son fils Monseigneur Philippe second ; et fut conservé en son entier par Monseigneur Charles, dernier duc de Bourgogne tant qu'il vécut. Or Monseigneur Philippe le second, auquel proprement appartient l'honneur de l'établissement de cet état, a été, Monseigneur, l'un des plus valeureux et vaillants princes de son temps : il donna neuf batailles, qu'il gagna toutes, esquelles souvent est venu à l'épreuve de son personne, et a combattu de sa main.

C'était un très sage prince, et qui a eu à démêler des affaires avec les plus grands princes de la Chrétienté, dont aucun lui étaient adversaires, et néanmoins s'est si sagement porté, qu'il est venu à son honneur de tout ce qu'il a entrepris. Il a été très riche ; car nonobstant tant de guerres qu'il a eues, qui ont duré plus de trente ans, il a laissé en meubles et argent comptant plus que nul autre prince de son siècle, comme nous en rendent témoignage les historiographes de son temps. Et toutefois, Monseigneur, nonobstant ces grandes vertus et qualités, il ne fut point surnommé Philippe le Vaillant, ni Philippe le Sage, ni le Riche ; mais il a été appelé de tous Philippe le Bon : étant un consentement général de tout le peuple donné à connaître

p. 44

quelle est la vertu la plus séante et propre à un grand prince, et plus agréable à un peuple, c'est la bonté du prince, et amour envers ses sujets. Tous espèrent, Monseigneur, que votre Altesse voudra ensuivre l'exemple de ce bon prince, qui a premièrement dressé cet état en sa perfection, et qui a été prince de la très noble et très illustre maison de France.

Nous louons Dieu, Monseigneur, que tous ceux qui ont eu cet honneur de s'approcher de votre Altesse rendent témoignage qu'elle a de très grands commencements de ces vertus ; nous prions Dieu qu'il lui plaise les parfaire et accomplir, tellement qu'avec très grand honneur de votre Altesse tout ce peuple en puisse recevoir les fruits parvenus et accrus à leur perfection et maturité. Ce désir, Monseigneur, nous est commun avec tout le reste du peuple. Mais nous avons une très humble requête à faire à votre Altesse, qui nous appartient plus particulièrement, et que nous supplions très humblement votre Altesse nous vouloir accorder. Nous sommes induits, Monseigneur, à ce faire par le nom que porte votre Altesse, qui est français : car toutes les fois que nous l'oyons nommer, la mémoire de ce grand roi François, aïeul de votre Altesse, nous revient en l'entendement. C'était un prince très vaillant, très magnanime, très magnifique et très beau ; et nonobstant toutes les nations de la Terre par un commun consentement l'ont surnommé le Père des Lettres. Car à la vérité, depuis l'Empereur et roi Charles le Grand, il n'y a eu en France tant amateur de lettres que ce grand roi François, et comme le roi Charles fut fondateur de la très fameuse Université de Paris, aussi le roi François en a été restaurateur, ayant l'un et l'autre appelé des pays étranges et à grands frais des hommes excellents en savoir pour enseigner les langues et toutes sortes de sciences. La maison de ce grand roi François était une académie, sa table une conférence de toutes disciplines. Et comme plusieurs grands princes de son temps ont suivi son exemple, et ont enrichi leurs empires et royaumes de gens lettrés et des lettres ; aussi nous supplions très humblement votre Altesse, ensuivant l'exemple de ce grand roi son aïeul, de faire le semblable, avoir les lettres en singulière recommandation, et prendre sous sa

protection ceux qui en font profession. Il est vrai, Monseigneur, que parla malice des hommes de guerre ordinairement est la ruine des lettres ; mais un si grand prince s'y oppose, il peut aisément empêcher ce

p. 45

mal. Nous ne demandons point, Monseigneur, que votre Altesse oublie l'étude et exercice des armes pour les lettres ; mais qu'il lui plaise de suivre tellement l'un que l'autre ne soit point délaissé et oublié. Car comme nous voyons plusieurs républiques, tandis qu'elles ont également fait profession des armes et des lettres, avoir aussi été très florissantes ; mais lorsqu'elles ont été en la plus grande fleur des sciences, elles sont néanmoins tombées ès mains de leurs ennemis, pour s'être désaccoutumées de leur ancien métier des armes, ainsi qu'il advint aux Athéniens, qui tombèrent par ce moyen en la puissance des rois de Macédoine. Ainsi les peuples qui ont fait profession des armes sans y conjoindre les lettres sont toujours devenus barbares, cruels, et se sont trouvés dépouillés de toute humanité, comme nous voyons aujourd'hui à l'endroit des Tartares et Moscovites. Et pourtant il nous semble qu'à bon droit on peut appeler les armes le fondement et les nerfs de la république, mais que les lettres ajoutent à ce corps les vives et naïves couleurs, l'embellissent et lui servent d'enrichissement et ornement. Et pourtant comme nous ne voudrions supplier votre Altesse d'oublier ceux qui font profession de la milice, lesquels elle doit embrasser comme sa force, aussi nous la supplions très humblement se vouloir souvenir des lettres, et de maintenir les gens lettrés par sa grâce et sa faveur. Nous sommes contraints, Monseigneur, de faire à votre Altesse cette très humble requête, premièrement parce que faisant profession des lettres, nous les devons avoir en singulière recommandation, pour envoyer à notre prospérité s'il nous est possible, le même fruit dont nous avons joui de notre temps ; et aussi pour le serment que nous avons donné prenant nos degrés, qui est de maintenir et avancer en quelque degré que nous parviendrons, les Universités et les lettres ; et pourtant nous espérons que votre Altesse nous fera cet honneur de prendre de bonne part cette notre très humble requête. Quant à ce qui touche nos personnes, nous vous promettons, Monseigneur, toute obéissance, fidélité et sujétion, et selon notre petite médiocrité nous nous emploierons vers ceux auxquels nous aurons moyen et accès, à ce qu'ils rendent obéissance à votre Altesse, et aux magistrats qu'il lui plaira d'établir sur ce peuple.

Et pour la fin, nous prions Dieu de très bon cœur qu'il lui plaise, Monseigneur, conserver votre Altesse longuement et heureuse-

p. 46

ment au milieu de ce peuple, lui faire la grâce de le régir et gouverner en toute justice et équité, le délivrer de la main de ses ennemis, le maintenir en longue et heureuse paix, et rétablir cet état en son ancienne dignité, grandeur, splendeur et félicité, et après son décès laisser une mémoire très heureuse et très renommée entre tous peuples. Et pour ce faire, nous prions derechef le Roi des Rois et le grand Prince des Princes vous rendre, Monseigneur, vaillant comme David, sage comme Salomon et zéléteur de sa gloire comme Ezéchias.

Auxquels répondit son Altesse qu'il était bien aise de voir un tel contentement de tout le peuple à sa réception ; qu'il espérait aussi tellement les régir et gouverner qu'ils ne seraient déçus de l'espérance qu'ils avaient conçus de son gouvernement, lequel il conformerait à celui de ses prédécesseurs et grands-oncles, qui avaient tant heureusement conduit ces pays ; qu'il les remerciait de leur bonne affection et volonté, et qu'il les prenait en sa protection avec tout le peuple en général ; les pria de continuer, et comme par ci-devant il avait eu en singulière recommandation les gens de lettres, aussi qu'il désirait de continuer à l'avenir.

Et ainsi a commencé ce grand prince à gouverner ce peuple avec grande autorité conjointe avec modération, et le peuple à rendre à son Altesse une très volontaire et très honorable obéissance ; et est l'espoir de tous, en général et en particulier, que Dieu lui fera la grâce de poursuivre en un si saint et si louable régime ; et que par son exemple il montrera aux autres princes et à toute la postérité combien peut un légitime et juste gouvernement ; et le peuple de sa part, quelle est son obéissance, amour et constance envers ses bons princes, esquelles vertus

jamais autre peuple ne les a su surmonter, et encore ne le pourra à l'avenir, avec l'aide du grand Dieu et éternel Père de notre Sauveur Jésus-Christ, auquel soit gloire en l'unité du Saint-Esprit, éternellement, amen.

FIN.

[p. 57]

### Sommaire du privilège.

FRANÇOIS de France, frère unique du roi, par la grâce de Dieu duc de Lothiers, de Brabant, de Limbourg, de Gueldre, d'Anjou, d'Alençon, de Touraine, de Berry, d'Évreux et de Château-Thierry, comte de Flandres, de Hollande, de Zélande, de Zutphen, de Maine-le-Perche, de Mantes, de Meulan et de Beaufort, marquis du Saint-Empire, Seigneur de Frise et de Malines, ayant retenu et confirmé Christophe Plantin pour son imprimeur, lui a donné le pouvoir d'imprimer tous édits, mandements, lettres patentes, statuts, ordonnances, placards, et autres choses concernant le public en général, et pour chacune ville en particulier ; et spécialement le discours de son entrée et réception en sa ville d'Anvers, et autres pays de par-deçà ; et défend à tous autres de quelque état, condition ou qualité qu'ils puissent être, d'imprimer ne faire imprimer, vendre ne distribuer les mêmes, ne semblables livres, sur peine de confiscation d'iceux, d'amende arbitraire, et de payer tous les dommages et intérêts dudit Plantin, comme plus amplement est déclaré aux lettres patentes données à Anvers le 17. jour du mois d'avril 1582.

Soussigné  
J. van Asseliers.